

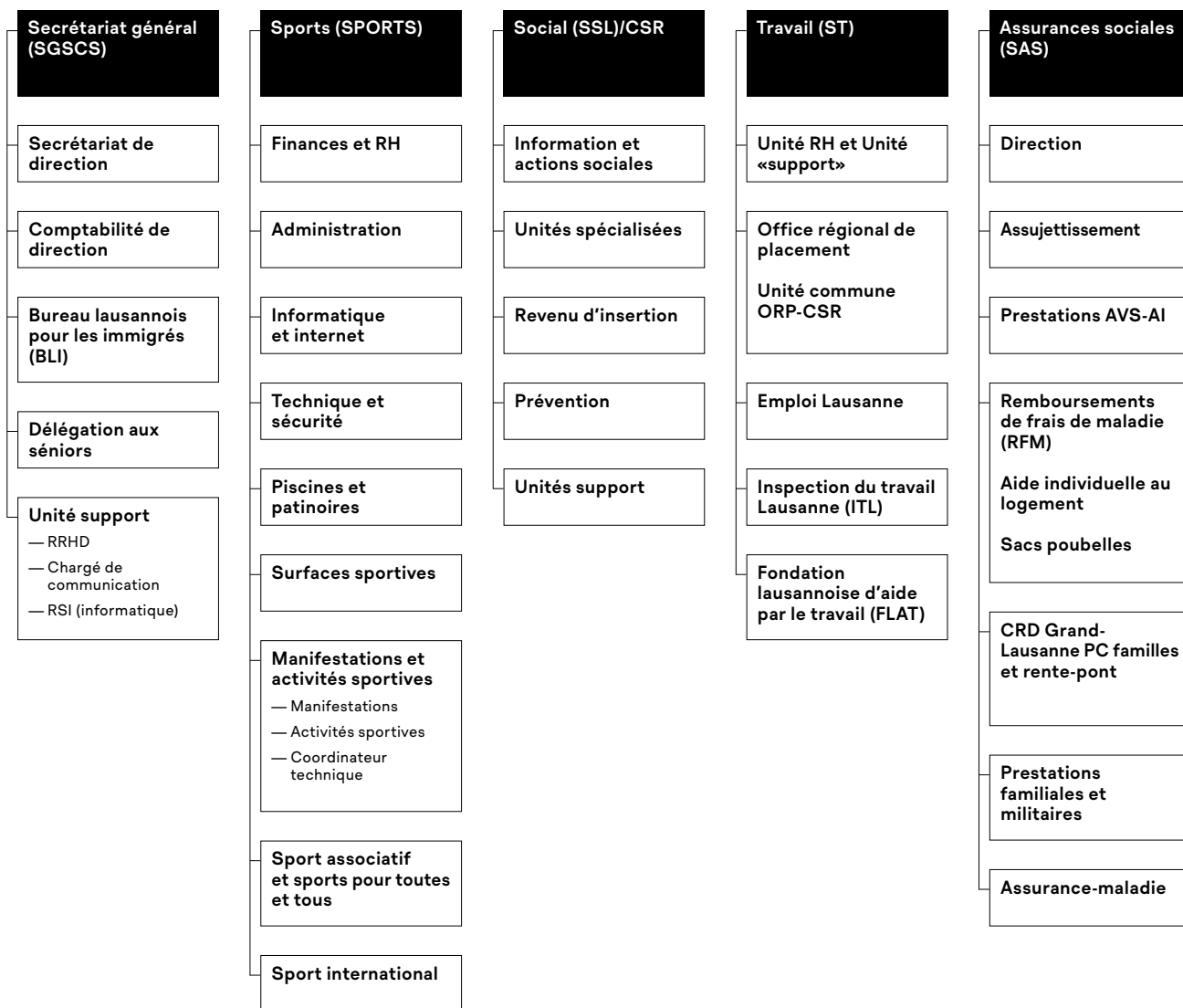


Direction des sports et de la cohésion sociale



Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS)

Directeur



L'année 2020 a été marquée, durant le mois de janvier, par les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ). Du 9 au 22 janvier, les 3^e JOJ d'hiver ont réunis 1'872 athlètes en provenance de 79 pays. Environ 640'000 spectatrices et spectateurs dont 80'000 écolier·ère·s ont assisté aux compétitions sur site. Pour la première fois, des Jeux Olympiques se sont répartis sur huit sites de compétition répartis dans deux pays et deux régions linguistiques. Les JOJ Lausanne 2020 se sont imposés comme les Jeux les plus durables à ce jour grâce une stratégie de durabilité performante, prenant en compte les transports tant pour le public que pour les participant·e·s, les infrastructures, la gestion des déchets et une alimentation durable et locale.

L'implication des hautes écoles vaudoises, l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL), l'Ecole romande d'art et communication (ERACOM), l'Université de Lausanne (UNIL), l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), ainsi que des classes de l'école obligatoire, avant et durant la manifestation, ont fait des JOJ une compétition organisée par et pour les jeunes.

En outre, la Ville a accueilli les compétitions de patinage de vitesse sur anneau court (*short track*), de patinage artistique, de hockey 3×3 et de hockey classique par nations, sur le site du Centre Sportif de Malley. Le hockey 3×3 était une compétition pilote favorisant la fraternité entre athlètes par un tirage au sort des joueuses et joueurs de chaque équipes parmi les athlètes des différents pays.

Le succès populaire de ces Jeux a, sans doute, été principalement dû aux festivals «en Jeux!» dont la version de la Ville, Lausanne en Jeux! a été l'initiatrice et l'événement phare des JOJ. Le Comité international olympique (CIO) a salué cette manifestation populaire, entièrement gratuite, comme une réalisation majeure traduisant toutes les espérances et les objectifs de l'institution pour les JOJ. Pour plus d'information concernant le festival Lausanne en Jeux! il est possible de se référer à la partie Sports de ce rapport.

L'année a également été marquée par la mise en fonction du Stade de la Tuilière qui a accueilli ses premiers matchs dans une configuration sans public due à la pandémie. Les enjeux liés à la gouvernance du Centre Sportif de Malley, à l'organisation des prestations de la Fondation Soins Lausanne et au développement de l'Ecole Hôtelière de Lausanne ont fait l'objet d'une activité et d'une attention particulière du directeur.

La pandémie de Covid-19 a également eu un impact important sur le dispositif d'aide d'urgence du Service social Lausanne. Durant le semi-confinement, 212 places d'accueil ont été mises à disposition 24h/24. Dès novembre, ce sont 250 places d'accueil qui ont été mises à disposition. Ceci a permis une augmentation globale du nombre de nuitées en 2020 et, également, d'assurer qu'aucun refus d'hébergement n'a été prononcé durant ces périodes. A noter que les distributions alimentaires de la Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL), ainsi que le nombre de repas servis à la soupe populaire, ont également augmenté. Cette montée en puissance de la prestation a été rendue possible par les négociations effectuées avec le Canton et la forte implication de la responsable du dispositif.

Secrétariat général (SGSCS)

Principales missions du service

Secrétariat général

- assurer la coordination de la direction ainsi que le suivi des décisions
- préparer et suivre les affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction
- assurer un appui au directeur spontanément et à sa demande
- assurer le secrétariat du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération
- assurer un service de secrétariat au directeur
- assurer le suivi administratif du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

Unité support

- assurer un appui au directeur en matière RH
- assurer un appui au directeur en matière informatique
- assurer un appui au directeur en matière de communication

Comptabilité

- produire une comptabilité de direction conforme au ROCF et assurer le suivi des pièces comptables transmises par les services
- coordonner l'élaboration du budget et des comptes des services de la direction
- assurer la gestion comptable du personnel de la direction

Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

- être le pôle de compétence communal en matière d'intégration et de prévention du racisme tant pour le public que pour les interlocuteurs institutionnels, sur les plans communal, cantonal et fédéral
- contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers
- conseiller le public sur les questions liées à la migration, dans le but de servir de relais dans le réseau socioadministratif lausannois et vaudois
- soutenir les associations en matière de gestion de projets, par la mise sur pied de formations spécifiques et par le biais de soutiens financiers
- assurer une permanence de conseil et d'information en matière de racisme pour les incidents ayant eu lieu sur le territoire communal
- assurer la primo-information aux personnes, notamment étrangères, arrivant sur le territoire communal

Délégation aux seniors

- assurer la mise en œuvre et le développement du plan d'action municipal de la politique sociale communale de la vieillesse, conformément à la démarche Villes, amies des aîné·e·s
- garantir le lien entre les différents partenaires internes et externes (associations, institutions, etc.) actifs envers la population des seniors
- assurer la promotion et la communication relatives aux projets

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SCS	4.80	4.80	4.90	4.40
Direction SCS	5.70	5.70	5.70	5.70
Intégration	6.60	6.60	6.60	5.90
Total service	17.10	17.10	17.20	16.00

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	+0.10

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Comptabilité SCS	5	4.80	5	4.40
Direction SCS	7	5.70	7	5.70
Intégration	9	6.60	8	5.90
Total service	21	17.10	20	16.00

Apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	1	-
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	1	0

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	1
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	1

Evènements marquants

Durant le mois de janvier 2020, le secrétaire général a fortement été impliqué dans les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ). En tant que responsable de site pour Lausanne, il a été détaché au Centre sportif de Malley (CSM), afin d'apporter un renfort dans le management des deux structures (Malley 2.0 et Vaudoise aréna) et offrir une prestation de qualité en termes d'organisation des compétitions et d'accueil du public. Cet engagement au CSM a été rendu possible du fait que l'équipe d'organisation du festival Lausanne en Jeux! s'est révélée comme extrêmement compétente et autonome, permettant ainsi de leur laisser la main pour cette partie de l'animation du site de Lausanne.

La suite de l'année a été marquée, dès le mois de mars, par la pandémie de coronavirus. Le Secrétariat général a dû établir un plan de continuité et centraliser les plans des autres services de la direction. Par ailleurs, les secrétariats généraux ont été mis à contribution comme point d'entrée et de sortie des informations pour l'Etat-Major DIAM (Directives d'intervention en cas d'accident majeur, EM-DIAM) pour les directions et leurs services. De plus, le délégué aux seniors a été mis à contribution par l'EM-DIAM, afin de mettre en place une prestation d'achat de biens de première nécessité pour les personnes âgées qui se sont retrouvées confinées

durant la première vague de cette pandémie. Lors de la deuxième vague, le délégué aux seniors a, sur mandat de l'EM-DIAM, mis en place la réactivation de la *hotline* seniors et organisé, sur mandat de la Municipalité, une prestation visant à aider les gens souffrant de solitude durant les fêtes.

Principales activités 2020

Direction du service

S'agissant des affaires du Conseil communal, durant l'année passée en revue, le Secrétariat général, en collaboration avec les services de la direction, a coordonné les réponses à sept interpellations, dont deux urgentes, neuf questions écrites, cinq résolutions et deux postulats. En outre, le secrétaire général a collaboré aux réponses données à la Commission de gestion pour le rapport de la Municipalité sur les objets en suspens. Enfin, trois préavis ont été soumis au Conseil communal pour l'ensemble de la direction.

En raison de la pandémie, le Secrétariat général a réorganisé les espaces de travail afin de permettre un travail présentiel respectant les prescriptions de distanciation dans les secteurs où le télétravail n'était pas possible. Dans les autres secteurs, le télétravail a été organisé et mis en place.

La gestion et l'information du personnel concernant les effets de la pandémie et la mise en place de règles ad hoc ont passablement occupé la direction du service également.

Durant l'année 2020, la Ville de Lausanne, s'est jointe aux huit plus grandes villes de Suisse, afin de soutenir l'Appel de Pâques lancé par de nombreuses ONG actives dans le domaine et demandant à la Confédération d'accueillir plus de réfugié-e-s en provenance des camps des îles grecques. Le secrétaire général a assuré et continue d'assurer, en soutien à la Municipalité, la coordination de l'action des villes et la récolte d'information à ce sujet.

Ressources humaines

Divers projets RH transversaux, en collaboration étroite entre le responsable des ressources humaines de la direction (RRHD) et le Service du personnel (SPEL), tout en s'appuyant sur la consultation des acteurs RH de la direction, ont permis de concrétiser et finaliser les points suivants:

- la réorganisation du réseau RH et, de ce fait, son déploiement au sein des différents services de la Direction SCS, incluant des séances d'information, la finalisation des descriptions de postes, l'analyse des situations particulières et la recherche de solutions adaptées;
- la refonte de la réglementation du personnel auxiliaire et des tables de rémunération y relatives, ainsi que leur mise en œuvre, mais également le travail autour de la revalorisation des conditions salariales des auxiliaires (mesure transitoire);
- la participation au groupe travail sur la prévention du harcèlement et à une formation pilote sur le thème;
- la simplification et la clarification de la gestion des affaires du personnel et la mise en place d'une validation électronique de celles-ci pour la direction;
- la mise à jour et l'évolution de différentes instructions administratives, basées sur une consultation systématique des services via le réseau RH.

Au niveau du réseau RH de la direction, un nouveau responsable des ressources humaines (RRH) et une conseillère en ressources humaines (CRH) auxiliaire ont été accueillis; deux autres recrutements ont été lancés pour un poste de RRH et un poste de CRH qui seront engagé-e-s en 2021.

En lien avec le Covid-19, le RRHD a coordonné la récolte et la transmission d'informations sur l'évolution de la pandémie au sein de la direction. Il a en outre adapté ses actions, en fonction de l'évolution des demandes formulées par la Municipalité.

Enfin, un soutien a été apporté par le RRHD dans divers projets spécifiques (réorganisation, recrutements particuliers, etc.) au sein des différents services de la direction.

Délégation seniors

Le nouveau coronavirus a eu un impact notable sur l'activité de la délégation, en mettant notamment un frein aux rencontres avec les acteurs actifs auprès des seniors ou au développement de projets, comme la lutte contre la fracture numérique ou la mise en place de livraisons de courses les jours de marché. Néanmoins, cette crise a été l'occasion, comme évoqué précédemment, de mettre rapidement des solutions en place, afin d'aider les seniors particulièrement touché-e-s par les mesures anti-pandémie. Prestations appréciées, elles auront permis d'ancrer la délégation auprès de son public et de fournir de précieuses données qui seront valorisées dans les futurs projets destinés à cette population.

En dehors de cette crise, deux balades pour les seniors ont été organisées dans le cadre de la Semaine de la mobilité. De plus, l'engagement des seniors comme bénévoles a été mis en lumière, à l'occasion d'une action

de communication. Par ailleurs, le délégué a formellement intégré le Bureau du réseau suisse des Villes amies des aîné-e-s. Les membres du réseau ont été accueillis à Lausanne pour une journée consacrée au thème de la mobilité des séniors dans l'espace public.

Le délégué a également participé à la Journée nationale de la santé publique à Berne, ainsi qu'au Groupe séniors de Lausanne Région. Il a participé aussi aux groupes de travail internes concernant l'activité physique, la mobilité piétonne et l'accessibilité universelle.

Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

Gestion de la crise du Covid-19

Dès le semi-confinement du mois de mars, le BLI a rapidement mis en place une stratégie consistant à travailler à distance, tout en continuant à répondre aux besoins des populations migrantes via ses permanences (réponses téléphoniques et par courriel). En parallèle, le BLI a traduit en neuf langues la plupart des décisions municipales en lien avec les mesures contre le Covid-19 et centralisé la plupart des informations des autorités cantonales et fédérales visant à informer et sensibiliser les personnes migrantes sur les dangers et la prévention contre cette pandémie. Dans ce sens, un numéro spécial de la newsletter Point-Info a été réalisé et diffusé, dans le but de faciliter l'accès à des informations et prestations pour les personnes migrantes les plus précarisées. Cet effort a été salué par un article de l'Unesco.

Le BLI a repris le travail en présentiel, dès le 11 mai 2020. Même si de nombreuses manifestations et projets ont été annulés ou reportés, les cours de français donnés à Vidy-plate ont été maintenus.

Nouvelle permanence Vivre, se former, travailler à Lausanne

Le BLI a mis en place une permanence gratuite: Vivre, se former, travailler, qui répond en plusieurs langues aux questions sur les thèmes de l'emploi, de la formation et de la vie quotidienne à Lausanne. Cette prestation s'adresse autant aux nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants qu'aux Lausannois-e-s déjà installé-e-s.

Lancement du projet Trait d'union

En 2020, le BLI a réuni des associations, en vue de créer le cadre pour construire, par une démarche participative, le projet Trait d'Union. Ce dernier vise à favoriser et valoriser l'implication des associations du réseau du BLI. Au final, la collaboration aura permis de mettre en place une journée annuelle des associations pour valoriser et visibiliser le travail d'intégration qu'elles effectuent, une plateforme numérique d'échange d'informations pour faciliter la gestion associative, et un canal d'accès politique qui permet de contribuer au bon suivi des thématiques actuelles en matière d'intégration par la transmission d'information à la Commission lausannoise d'intégration.

Publication destinée aux entreprises romandes

Le BLI a contribué à la rédaction du Guide pratique pour intégrer votre personnel étranger. Ce document est le fruit des réflexions menées par un groupe de travail composé de représentant-e-s des associations professionnelles, de syndicats et des collectivités publiques – dont le BLI –, sur la base d'un sondage réalisé auprès de plusieurs entreprises romandes concernant le thème de l'intégration des personnes étrangères dans le monde du travail.

Lausanne, Ville modèle de l'intégration

La Ville de Lausanne a été invitée à présenter le travail effectué en tant que ville modèle dans le domaine de l'intégration des immigré-e-s, aux Assemblées générales de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'intégration et de l'Initiative des villes pour la politique sociale.

Lutte contre le racisme: rencontre dans les quartiers

En septembre 2019, le BLI a publié une recherche intitulée «Sentiments d'appartenance et d'exclusion dans les quartiers lausannois de la Borde, Bellevaux et Prélaz». En 2020, des soirées d'échanges ont été organisées dans les quartiers concernés, afin de poursuivre les discussions amorcées avec le tissu associatif local. Une soirée a été organisée à la Permanence Jeunes Borde. Celle-ci avait pour but de se connaître et de construire un dialogue en vue de concrétiser d'éventuelles actions communes contre le racisme. Avec la participation de la Police municipale, la rencontre a permis, notamment, de discuter à la fois du racisme ainsi que des questions sécuritaires et d'ordre public dans ce quartier.

Participation aux JOJ Lausanne 2020

Plusieurs associations migrantes ont participé au programme d'animations des Jeux Olympiques de la Jeunesse JOJ, qui se sont déroulés à Lausanne du 9 au 22 janvier 2020. Cinq projets ont été soutenus par le Fonds lausannois pour l'intégration. Trois d'entre eux ont été présentés dans le cadre des activités du festival Lausanne en Jeux! Deux projets se sont déroulés en amont des JOJ pour différents publics cibles (élèves

vaudois-e-s, personnes mineures non accompagnées). Enfin, le BLI a coordonné, avec le secrétaire général, les visites, en plusieurs langues, du guet de la cathédrale.

Développements nouveaux

Le BLI a mandaté un cabinet de conseil de la région, pour poser les éléments déterminants et les enjeux pour l'évolution du BLI. Le travail d'accompagnement a été organisé sous forme d'ateliers, complétés par un appui individuel selon les besoins et par une communication régulière avec l'équipe.

Evolution des fonds de la Direction SCS

Evolution des demandes au Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Demandes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Reçues	244	267	242	272	191	196	161	137
Acceptées	228	245	228	261	174	178	145	116
Refusées	16	22	14	11	17	18	16	21

Evolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2013	138'861.45	231'634.95	383'575.60
2014	32'570.10	147'149.10	268'996.60
2015 ³	494'960.43	129'897.18	634'059.85
2016	40'165.95	140'697.65	533'528.15
2017 ⁴	34'913.15	107'936.10	460'505.20
2018 ⁵	199'280.40	84'452.65	575'332.95
2019 ⁶	236'151.33	244'909.16	566'575.12
2020 ⁷	113'740.12	152'930.10	527'385.14

¹ dont CHF 350'000.- recapitalisation (préavis N° 2007/63) et CHF 553'032.56 de successions en déshérence

² dont CHF 149'000.- de succession en déshérence

³ dont CHF 439'539.33 de succession en déshérence, versés après l'envoi du dernier rapport

⁴ dont CHF 13'057.65 de succession en déshérence

⁵ dont CHF 172'239.60 de succession en déshérence

⁶ dont CHF 70'594.65 de succession en déshérence

⁷ dont CHF 27'317.95 de succession en déshérence

En 2020, le Fonds a accordé 111 dons pour un montant total de CHF 59'361.85 et accordé cinq prêts pour un montant total de CHF 15'005.00 (quatre prêts versés, une personne a finalement renoncé à un prêt accordé). Les remboursements des prêts encaissés durant l'année en revue s'élèvent à CHF 20'264.47, alors que le solde des prêts à rembourser s'élève à CHF 57'662.98 au 31 décembre 2020. Depuis la création du Fonds, les pertes sur débiteurs s'élèvent à CHF 108'579.72.

Evolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Reçues	42	26	14	11	19	25	15	21
Acceptées	37	25	12	11	18	25	14	19
Partiellement acceptées	3	-	-	-	-	-	1	1
Refusées	-	1	2	-	1	-	-	1

Au 31 décembre, le Service social Lausanne a accordé sur ce fonds un montant total de CHF 19'065.35, dont CHF 18'294.35 sous forme de dons et CHF 771.- sous forme de prêts.

Evolution des dépenses du Fonds d'action sociale (y compris Fonds Grumbach et Fonds pour projets spéciaux)

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2013	126'316.36	211'375.15	1'806'064.93
2014	130'229.72	163'636.00	1'775'894.85
2015	109'380.18	135'347.35	1'749'927.68
2016	72'367.50	116'048.85	1'706'246.33
2017	135'966.25	112'717.10	1'729'633.48
2018	65'342.95	192'216.95	1'602'759.48
2019	87'588.55	9'015.25	1'681'272.78
2020	6'218.25	30'532.80	1'656'958.23

Service des sports (SPORTS)

Principales missions du service

Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- direction et administration du service
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois
- administration du personnel du service
- comptabilité du service

Informatique et internet

- support informatique en faveur du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages intranet du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites internet du service
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service
- promotion de projets spéciaux

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale
- promotion du sport et des activités physiques auprès des élèves lausannois (sport scolaire facultatif)
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise

Sport associatif et sport pour toutes et tous

- promotion et développement du sport associatif, du sport pour toutes et tous et du sport-santé
- promotion de l'égalité des genres dans le sport et mise en œuvre des actions propres à développer la pratique sportive des femmes
- planification et direction de l'ensemble des actions de communication au sein du Service des sports

Sport international

- valorisation de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et Canton de Vaud)

Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.)
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et quartiers), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne

- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet «sports» du projet Métamorphose
- montage/démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles
- ouvrières et ouvriers spécialisés

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	9.55	8.85	10.60	10.60
Manif. et activités sportives	8.00	8.00	7.00	7.00
Piscines et patinoires	28.46	27.26	28.41	28.26
Sport international	1.70	1.70	1.70	1.70
Surfaces sportives	25.15	25.30	25.15	24.30
Unité technique	16.00	16.00	16.00	16.00
Total service	88.86	87.11	88.86	87.86

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	0.00

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Administration (SPORTS)	10	8.85	12	10.60
Manif. et activités sportives	9	8.00	8	7.00
Piscines et patinoires	32	27.26	33	28.26
Sport international	2	1.70	2	1.70
Surfaces sportives	26	25.30	25	24.30
Unité technique	16	16.00	16	16.00
Total service	95	87.11	96	87.86

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
Administration (SPORTS)	–	–
Total service	0	0

Le service des sports collabore avec l'unité développement et apprentissage du SPEL. Ainsi, il accueille chaque année scolaire deux apprentis au sein de ses unités (commerce et informatique).

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	–
Total service	4	5

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	3

Principales activités 2020

Administration

2020 aurait dû être une année exceptionnelle pour le sport à Lausanne: Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, Championnat du monde de hockey sur glace, Championnat du monde de pétanque, inauguration du Stade de la Tuilière et, bien évidemment, l'ensemble des rendez-vous sportifs annuels chers aux Lausannoises et aux Lausannois (20 KM de Lausanne, Athletissima, Triathlon de Lausanne, Marathon de Lausanne, entre autres).

Du 9 au 22 janvier 2020, Lausanne Capitale olympique, est devenue Ville olympique, en accueillant la troisième édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver. En parallèle, Lausanne en Jeux!, le programme d'animation de Lausanne durant ces mêmes JOJ, a fait vibrer Lausanne au rythme des Jeux, en offrant chaque jour des centaines d'activités, d'événements et d'ateliers publics, ouverts à toutes et tous et gratuits. Le succès a été au rendez-vous. Outre des rues bondées tout au long des 14 jours de fête, Lausanne en Jeux!, fruit de plus de deux ans de travail, a permis à plus de 60'000 jeunes de s'essayer aux divers ateliers sportifs. A cela, il faut ajouter près de 10'000 initiations sportives pour des écolier·ère·s et 9'600 pour des adultes. Outre l'élaboration et la conduite du projet (en collaboration avec le Service de la culture), le Service des sports a géré le programme sportif et pédagogique, ainsi que les 600 volontaires, qui en 19'000 heures de travail ont répondu à plus de 3'300 missions.

Puis, dès mars, la pandémie de Covid-19 a fortement impacté le sport, qu'il soit professionnel, amateur ou pratiqué par Madame et Monsieur Tout-le-monde. Le sport et ses acteur·trice·s ont souffert des fermetures, des limitations et autres contraintes liées à la lutte contre le nouveau coronavirus. A ce jour, ils n'ont pu reprendre une activité semblable à celle d'avant le début de 2020. Quant à la population, elle a vu l'offre dans un cadre structuré (clubs, fitness, etc.) disparaître durant de nombreux mois et ne revenir que partiellement, pour, dès l'automne et la deuxième vague de la pandémie, disparaître à nouveau.

Pour faire face à cette situation et diminuer au maximum ses effets négatifs, le Service des sports a entrepris un certain nombre d'actions et s'est investi au profit de la population:

- soutien financier aux clubs formateurs (versement des aides prévues au budget pour les cours et les formations, même si les clubs n'ont pu effectivement donner ces cours);
- non-perception des loyers dus par les clubs et restaurateurs locataires du Service des sports;
- soutien financier aux sportifs et aux clubs d'élite;
- appui aux fédérations et organisations sportives internationales précarisées par l'absence de revenus due à l'annulation des événements sportifs internationaux, des congrès et du report des Jeux Olympiques de Tokyo;
- lancement de promotions et soutiens à des programmes en faveur d'une reprise des activités physiques par la population;
- forte implication du personnel du Service des sports au profit de la population lausannoise en opérant les différentes *hotlines* mises en place et en participant aux livraisons d'achats et de livres en faveur des personnes âgées ou à risque.

Outre les JOJ et malgré la pandémie, au niveau sportif, 2020 aura été marqué pour le Service des sports par:

- la livraison, la mise en fonction et l'inauguration du Stade de la Tuilière. Une remise symbolique des clés aux dirigeants du FC Lausanne-Sport par les autorités lausannoises a eu lieu le 14 octobre 2020, suivie par un coupé de ruban le

29 novembre, inaugurant ainsi officiellement le Stade de la Tuilière, après un peu plus de trois ans de travaux;

- conséquence de la mise en service du Stade de la Tuilière, le FC Lausanne-Sport a quitté le Stade olympique de la Pontaise, après y avoir été le club résident pendant plus de cinquante ans. Il y est remplacé par le FC Stade-Lausanne-Ouchy qui évolue en Challenge League et qui ainsi peut bénéficier d'une installation aux normes de cette ligue;
- Athletissima n'a pu avoir lieu sous son format usuel de meeting accueillant pratiquement toutes les disciplines de l'athlétisme. En lieu et place, le 2 septembre, ses organisateur-trice-s ont permis à un public nombreux (dans le respect des normes du moment) d'assister à la place de l'Europe à une épreuve de saut à la perche réunissant l'élite mondiale masculine et féminine de la discipline.

2020 aura également été marqué pour le Service des sports par la création, effective le 1^{er} juin, d'une nouvelle unité en son sein. Cette unité, baptisée Sport associatif et sport pour toutes et tous, a pour missions la valorisation et le développement du sport associatif, du sport pour toutes et tous et du sport-santé, mais aussi, la promotion de l'égalité des genres dans le sport et la mise en œuvre des actions propres à encourager la pratique sportive des femmes, ainsi que la planification et la direction de l'ensemble des actions de communication au sein du service. Elle a tout de suite été engagée au profit de la population lausannoise au travers de plusieurs programmes de promotion de la reprise des activités physiques par le plus grand nombre.

Enfin, le 15 décembre, le Conseil communal a adopté le préavis N° 2020/29, «Métamorphose. Stade olympique de la Pontaise. Travaux d'assainissement, de réfection, d'amélioration et de remplacement d'équipements. Demande de crédit d'ouvrage», demandant l'octroi d'un crédit d'ouvrage devant permettre d'entreprendre les travaux nécessaires au Stade olympique de la Pontaise, afin d'y permettre la tenue d'Athletissima jusqu'en 2026.

Conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 («Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre»), il convient de signaler que les sommes dépensées en 2020 s'élèvent à CHF 85'311.- (contre CHF 96'300.-, en 2019). Elles ont couvert l'acquisition de matériel promotionnel, l'attribution de mandats de communication et la création d'une fondation Lausanne Capitale Olympique. Elles ont également permis le financement du septième volet d'une étude portant sur l'impact économique de la présence des fédérations et des organisations sportives internationales, dont le siège est à Lausanne et dans le canton de Vaud. Il convient également de rappeler que les dépenses liées au projet Volontaires sportif-ive-s lausannois-e-s et à divers séminaires destinés aux collaborateur-trice-s et membres des fédérations et organisations sportives internationales établies dans notre ville sont également prises en charges par ce crédit-cadre.

Informatique et internet

Même si la quasi-totalité des manifestations auxquelles elle aurait dû prêter son concours a été annulée, l'année 2020 a été chargée pour l'unité. Elle a ainsi activement soutenu Lausanne en Jeux! et, durant le semi-confinement, a offert un support technique aux collaborateur-trice-s en télétravail, tout en assurant la maintenance du parc informatique et des sites internet gérés par le Service des sports. Pour l'année sous revue, le parc informatique du service comprend, pour 120 utilisateur-trice-s: 108 postes de travail, 45 imprimantes (dont 18 MFP), 120 raccordements téléphoniques, ainsi que sept écrans *digital signage* qui servent à l'information du public au Centre sportif de la Tuilière et à la piscine de Mon-Repos. A cela s'ajoutent 26 caméras de surveillance, permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes, à celui de la Tuilière, à la piscine de Mon-Repos et au Stade olympique de la Pontaise. Ces dernières participent également à la prévention des débordements de supporter-trice-s, lors des matches de football. Une webcam est par ailleurs installée au Chalet-à-Gobet.

Dans le domaine de l'internet, l'unité gère douze sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, dans la majorité des cas, la coordination de l'hébergement.

L'unité a été également très active cette année dans la production et la réalisation de vidéos promotionnelles ou de présentation: campagne Lausanne la sportive, inauguration du Stade de la Tuilière, promotion des sportif-ive-s lausannois-e-s méritant-e-s.

Elle a continué de soutenir les autres unités du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques. L'unité crée et fournit divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques), pour les projets, installations ou manifestations du Service des sports.

Cette unité a poursuivi par ailleurs son implication dans la formation d'apprenti-e-s avec deux médiama-ticiens, certains effectuant des stages dans différents services au cours de leur cursus alors que d'autres accomplissent l'intégralité de leur formation auprès du Service des sports.

Manifestations et activités sportives

L'année 2020 aura été marquée pour l'unité Manifestations et activités sportives par sa contribution et son engagement dans l'organisation et la tenue de Lausanne en Jeux! Elle a aussi collaboré activement à l'organisation des JOJ. Quant au reste de l'année, il aura été marqué par l'annulation de pratiquement tous les rendez-vous sportifs dont l'unité assure le secrétariat général, Covid-19 oblige:

- 20 KM de Lausanne: les préparatifs de la 39^e édition étaient bien avancés quand la pandémie a frappé et a entraîné l'annulation de l'événement. Les engagements financiers représentaient 30% des charges et 2'550 participant-e-s avaient d'ores et déjà payés leur inscription. Après négociations avec toutes les parties prenantes, l'activation d'une assurance annulation couvrant ce genre de situation et grâce au paquet de stabilisation de l'Office fédéral du sport et de Swiss Olympic, le déficit de cette non-édition a pu être réduit à un peu moins de CHF 20'000.-;
- Journée Lausannoise du Vélo (JLV): prévue en juin, la 39^e édition a dû être annulée en raison des conditions sanitaires. Néanmoins, la possibilité a été offerte aux amatrices et amateurs de la petite reine de pouvoir pratiquer leur sport de façon ludique au travers d'une course au trésor organisée, de juillet à septembre, dans les Bois du Jorat et ouverte à toutes et tous. De plus, en partenariat avec les clubs cyclistes co-organisateurs de la JLV, des sorties à vélo, dans le respect des mesures de protection et de lutte contre la pandémie, ont été organisées gratuitement. Près de 400 personnes ont profité de ces activités;
- Panathlon Family Games: en partenariat avec Lausanne Région et le Panathlon Club Lausanne, cette manifestation permet, en famille, la découverte de plus d'une trentaine de sports. Sa 10^e édition aurait dû se tenir le 31 mai 2020; les conditions sanitaires n'étant pas réunies, elle a été annulée;
- Course Lausanne, Capitale Olympique: traditionnellement organisée le 23 juin, date de la Journée Olympique mondiale, la course, après annulation de la part du Comité international olympique (CIO) de toutes les festivités initialement prévues à cette date, a été reportée au 23 juillet, afin de marquer symboliquement la tenue des JO de Tokyo en 2021. Toutefois, là encore, pour des raisons sanitaires, elle a dû être annulée;
- Longines Masters Lausanne: la pandémie de Covid-19 semble avoir eu raison du Longines Masters Series, qui réunit le meilleur du saut d'obstacles. Toutes les étapes ont été annulées et le sponsor titre a décidé de se retirer. Il est fort peu probable que Bellerive accueille dans un avenir proche une compétition de cette importance;
- Ladies Open Lausanne: seul tournoi WTA (principale association sportive organisant les compétitions tennistiques professionnelles féminines) organisé en Suisse, le Ladies Open Lausanne n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire;
- Tournoi de volleyball interservices: l'édition 2020 devait permettre de fêter la dixième édition de ce tournoi rassemblant le personnel de l'administration communale et les membres du Conseil communal. Elle aussi a dû être annulée;
- Triathlon de Lausanne: après avoir accueilli des épreuves de niveau mondial en 2018 et les championnats du monde en 2019, les organisateurs de cet événement œuvraient à un nouveau rendez-vous, organisé dans et autour de Bellerive-Plage. Malheureusement, la pandémie en a décidé autrement;
- Christmas Run: la deuxième vague de la pandémie aura eu raison de cette édition qui aurait dû avoir la Cité pour cadre. Ses organisateurs espèrent pouvoir mettre sur pied un événement virtuel dans le courant du premier semestre 2021;
- Défi Sportif Lausannois: ce programme, initié par le Service des sports en 2004, vise à inciter, de manière ludique, la pratique sportive au sein de la population. Chacun-e peut s'inscrire dans une des six catégories de défis proposées, en fonction de son âge (dès cinq ans) et de son niveau. L'accomplissement de ces défis reposant sur la participation aux événements sportifs organisés à Lausanne, l'édition 2020 a, bien évidemment, dû être annulée, faute de compétitions;
- Volontaires Sportif·ive·s Lausannois·e·s (VSL): engagés dans le cadre des JOJ et de Lausanne en Jeux!, les VSL ont aussi fortement contribué durant la période estivale à la régulation du trafic, lors de la mise à disposition de la population des quais de Belgique et d'Ouchy. Ils ont également été mis à contribution en faveur de la Run Mate et du Cyclotour du Léman. Les VSL étaient, au 31 décembre 2020, 1074 (personnes inscrites et actives);
- Sports Passion offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2019-2020, 44 activités sportives ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 946 heures d'enseignement, dispensées par 99 monitrices et moniteurs

(122 en 2018-2019). 3'162 élèves (3'863 en 2018/2019) ont pu en bénéficier. La pandémie a entraîné l'annulation des deux dernières périodes de cours. A relever la mise en application d'un système d'inscription en ligne, en lieu et place du renvoi de bulletins qui existait depuis la création du programme;

- Sport Bien-Etre a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Durant la saison 2019-2020, 160 personnes (181 pour 2018-2019) ont pu découvrir une des huit activités proposées (aquagym, badminton, fitness, grimpe, kick boxing, objectif dos, tai-chi, yoga-relaxation).

A relever que durant les mois de mai et de juin et, à nouveau au mois d'octobre, l'unité a soutenu l'unité Piscines et patinoires, en contribuant à l'élaboration, à la rédaction et à la mise en œuvre des plans de protection nécessaires à l'ouverture et à l'exploitation des piscines de plein air de Bellerive-Plage, de Montchoisi et des quartiers. Le personnel engagé a aussi réalisé la signalétique, les affiches et les flyers nécessaires. Il en a été de même pour les patinoires de Montchoisi et de la Pontaise.

Enfin, à la demande du Secrétariat général SCS, l'unité a également collaboré à la mise sur pied des visites aux personnes âgées et isolées durant les fêtes de fin d'année.

L'unité Manifestations et activités sportives a poursuivi en 2020 ses réflexions sur le futur des événements sportifs, cela d'autant plus que la pandémie va profondément modifier leur organisation et leur tenue. Elle est aussi fortement impliquée dans les démarches visant à pérenniser l'héritage des JOJ.

Piscines et patinoires

Piscines de plein air

Bellerive-Plage: la crise sanitaire liée au Covid-19 a repoussé l'ouverture de la piscine, initialement prévue le 16 mai, au 13 juin. Cependant, son exploitation a été prolongée jusqu'au 13 septembre, soit une semaine au-delà de la date de fermeture prévue. Durant ces 92 jours d'exploitation (114 jours en 2019), 152'776 entrées ont été enregistrées, soit une diminution de 17.6% par rapport à 2019 (185'527 entrées). Toutefois, en termes de fréquentation journalière, l'année 2020 est meilleure que 2019: 1'660 entrées/jour contre 1627. Les mois de juillet et d'août ont même vu une progression du nombre d'entrées de 14.8% par rapport à 2019. Ces bons résultats s'expliquent par une météo des plus favorables et le fait qu'une grande partie de la population est restée en Suisse, durant les vacances d'été. La vente des abonnements a connu un franc succès avec 1'227 unités vendues (contre 665 en 2019, soit une progression de 84.5% d'une année à l'autre), qui peut s'expliquer par le fait que son prix a été adapté aux circonstances (passant de CHF 130.- à CHF 80.- pour la saison). Quant aux cartes multi-entrées, avec 1'225 unités vendues en 2020 contre 1509 en 2019 (-18.8%), elles semblent avoir souffert de l'engouement pour les abonnements.

L'espace ludique pour les enfants, avec ses deux pataugeoires à thèmes, l'offre bien-être avec des équipements spa dans le bassin non-nageurs et le parc aquatique connaissent toujours le même succès. Le parc aquatique a accueilli 12'295 personnes pendant la saison, soit légèrement moins que les années précédentes. Le club de plongée a fait découvrir ce sport et a formé 217 plongeur-euse-s (+22.6% par rapport à 2019). Compte tenu des mesures liées à la lutte contre le Covid-19, les ateliers de lecture et de contes, animés par le Service des bibliothèques et archives de la Ville, ont dû être annulés, il en a été de même de la fête des écolier-ère-s des 6P.

Parc de Montchoisi: ouverte du 24 juin au 6 septembre, crise sanitaire oblige, la piscine a enregistré en 75 jours d'exploitation 43'518 entrées, soit une baisse de 31.8% par rapport à 2019 (63'826 entrées). Toutefois, comme à Bellerive-Plage, la fréquentation journalière a été meilleure en 2020 qu'en 2019. Par contre, contrairement à ce qui a été observé à Bellerive-Plage, les ventes d'abonnements sont en baisse de 11.8% (1015 unités en 2020, contre 1151 en 2019), celles des cartes multi-entrées sont également en baisse, passant de 821 unités en 2019 à 563 en 2019 (-31.4%). Malgré la situation sanitaire, les séances régulières d'entraînement des sections water-polo et natation sportive du Lausanne-Natation ont pu être organisées et le club a dispensé 70 heures d'enseignement pour 415 enfants et 125 adultes, dans le cadre des stages d'été de l'Ecole de natation.

Les quatre piscines de quartier (Bellevaux, Boisy, Valency et Vieux-Moulin), ouvertes du 27 juin au 23 août, ont également connu une belle fréquentation, grâce à la météo favorable de juillet et août. Compte tenu de la situation sanitaire, l'ensemble des animations prévues ont été annulées.

Mon-Repos

Finally, Mon-Repos aura pu être exploitée durant 223 jours en 2020, contre 300 jours usuellement. Périodes d'ouverture et de fermeture se sont succédées avec un lot important de contraintes pour l'accueil du public. De ce fait, seulement 98'724 entrées ont été comptabilisées en 2020, contre 222'032 entrées en 2019, soit une baisse de la fréquentation de 55.5%. La fréquentation journalière est passée de 740 entrées/jour en 2019 à 442 entrées/jour en 2020. A l'exception des championnats suisses juniors de plongeon, de deux matches de l'équipe suisse U20 de water-polo et de deux tournois, également de water-polo juniors,

l'ensemble des manifestations prévues à Mon-Repos a été annulé en raison de la crise sanitaire. Celle-ci a, bien évidemment, eu des conséquences sur la fréquentation des cours dispensés par l'Ecole de natation de Mon-Repos: 482 personnes (1'280 en 2019) ont suivi 1'107 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (2'577 heures en 2019).

Patinoires

En 135 jours d'exploitation (du 2 janvier au 8 mars et du 24 octobre au 31 décembre), tout type d'utilisateur confondu (patineur-euse individuel-le payant, écolier-ère ou membre d'un club de patinage, de hockey ou de broomball), la patinoire de Montchoisi a enregistré 38'948 entrées, soit une baisse de 29.2% par rapport à 2019 (55'026), qui s'explique par les mesures ayant dû être prises pour lutter contre la pandémie et qui visaient à limiter le nombre de personnes présentes simultanément sur les surfaces de glaces. Malgré ces contraintes, durant les périodes d'ouverture, 129 matches et entraînements de hockey, 59 rencontres de championnat suisse de broomball et 155 heures de patinage artistique et de short track ont été organisés à Montchoisi.

La patinoire de la Pontaise a comptabilisé, en 133 jours d'exploitation (138 jours en 2019), tout type d'utilisateur confondu, 13'574 entrées (dont 4'554 élèves des écoles lausannoises), contre 21'129 en 2019 (9'013 élèves), soit une baisse de 35.7% d'une année à l'autre. Cette baisse s'explique bien évidemment par la pandémie qui a obligé le Service des sports à interdire l'accès de la patinoire au public. Relevons que la couverture provisoire de la patinoire, mise en place durant les travaux de transformation du Centre sportif de Malley, a été retirée et que, depuis octobre 2020, la Pontaise est de nouveau une patinoire de plein air.

Sport associatif et sport pour toutes et tous

Comme relevé en introduction à ce rapport de gestion, 2020 a vu la création au sein du Service des sports de cette nouvelle unité. Opérationnelle dès le 1^{er} juin, avec l'entrée en fonction du délégué au sport associatif et au sport pour toutes et tous, l'unité a été complétée le 1^{er} décembre par l'arrivée d'une adjointe. A relever qu'avant la création effective de l'unité et jusqu'à fin décembre 2020, une collaboratrice auxiliaire a œuvré à la coordination des actions de communication du Service des sports et a soutenu divers projets au profit du sport associatif.

Dès sa création, l'unité a créé et a assuré la réalisation et la promotion de programmes visant à permettre à la population lausannoise, à la suite du semi-confinement et aux restrictions dues aux mesures prises afin de lutter contre la pandémie, de se (re)mettre en mouvement et à améliorer sa santé par une pratique régulière de l'activité physique, au travers de l'espace public. Parmi ceux-ci:

- A vos marques, prêts... bougez!: ce programme, organisé en partenariat avec l'association Urban training, a été lancé pour favoriser l'activité physique et la (re)mise en mouvement de la population. 64 cours de sport et d'activités physiques gratuits – dont, par exemple, la course à pied, le fitness urbain, le *nordic walking*, le yoga, et la zumba –, encadrés par des coaches professionnel-le-s, ont eu lieu dans les parcs et espaces publics de la ville tous les lundis, mercredis, jeudis et dimanches du 15 juin au 23 août 2020. L'unité a élaboré et organisé la campagne de promotion de cette vaste offre d'activités sportives qui aura fait bouger 839 personnes de 18 à 79 ans (731 femmes, 108 hommes);
- Balade sur les quais: profitant de la fermeture des quais d'Ouchy et de Belgique à la circulation les samedis et dimanches durant l'été 2020, l'unité a mis sur pied un parcours santé de 3 km le long des quais et de leurs alentours, afin d'inciter la population à se promener tout en (re)découvrant les endroits emblématiques de cette zone du bord du lac. Un flyer spécifique avec le parcours a été réalisé et distribué aux abords des quais par les VSL. Téléchargeable en ligne, le flyer était aussi distribué dans les hôtels lausannois et aux guichets de Lausanne-Tourisme.

Dans le cadre de la promotion du sport associatif, l'unité a organisé différentes actions:

- Les clubs sportifs sur les quais: profitant de la fermeture des quais d'Ouchy et de Belgique durant les weekends de l'été 2020, l'unité a organisé deux journées de promotion du sport associatif, d'initiations sportives, de démonstrations et d'information les dimanches 2 et 9 août 2020. Ces journées visaient à offrir aux associations sportives de la ville la possibilité de se (re)connecter à la population lausannoise qui a ainsi pu découvrir différentes pratiques sportives. Du ski nautique au billard, en passant par le roller, le handball, le rugby ou encore la course d'orientation, 17 disciplines et clubs sportifs ont été mis à l'honneur;
- promotion du FC Lausanne-Sport: autre moment particulier pour le sport associatif lausannois, la promotion du FC Lausanne-Sport en Super League. Ce retour du club lausannois dans l'élite du football suisse fut célébré le 3 septembre 2020, lors d'une

cérémonie organisée par l'unité au stade de la Tuilière, durant laquelle la Municipalité a remis aux dirigeants et joueurs une channe vaudoise;

- Mérites sportifs 2020: la traditionnelle cérémonie des Récompenses aux sportives et sportifs lausannois méritants ayant dû être annulée, en raison du contexte sanitaire, l'unité a choisi de réaliser une campagne de communication dans les rues de la ville et sur les réseaux sociaux, afin d'honorer et mettre en lumière les méritantes et méritants 2020. Une affiche avec les visages des lauréat.e-s 2020 était à découvrir du 7 au 21 décembre 2020 dans les rues de Lausanne. En tout, 124 athlètes (64 femmes, 60 hommes) issus de 17 clubs lausannois ont été récompensé.e-s pour leurs performances sportives. Chaque athlète s'est vu.e remettre sa distinction par courrier postal, accompagnée d'une lettre de félicitations et de remerciement de la Municipalité. 133 récompenses ont ainsi été remises, 33 à titre individuel et 102 aux athlètes des 16 équipes récompensées pour leurs performances collectives. Neuf athlètes ont été honoré.e-s dans les deux catégories. Rappelons que les critères d'attribution de cette distinction exigent soit un titre national, soit un podium lors d'un championnat d'Europe, soit être dans les huit meilleur.e-s d'un championnat du monde ou être sélectionné.e-s pour les Jeux Olympiques. Les lauréat.e-s ont apprécié être valorisés par la Ville via la campagne d'affichage et les différentes communications en ligne et touché.e-s de recevoir une médaille à la maison.

Enfin, le 3 décembre, la Municipalité a accepté la création et le financement d'un fonds baptisé Fonds communal pour le développement de l'activité physique et du sport pour toutes et tous qui permettra le soutien et la promotion de projets en faveur du sport pour toutes et tous, du sport associatif, du sport-santé, du sport chez les femmes et de l'égalité des genres dans le sport.

Sport international

L'unité a été fortement impliquée dans l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020, en particulier dans le programme d'animations sportives et culturelles Lausanne en Jeux! et dans la coordination des tâches liées au protocole et au programme d'hospitalité.

Les fédérations et les organisations sportives internationales (FOSI) ont été touchées de plein fouet par la crise sanitaire, tant dans leur fonctionnement, que dans leurs activités. Le report de la tenue des Jeux Olympiques d'été de Tokyo et l'annulation de l'ensemble des événements sportifs internationaux majeurs n'ont pas été sans conséquences pour ces organisations. L'unité Sport international, en collaboration avec son homologue du Canton de Vaud, a joué un rôle majeur de soutien, d'accompagnement et de relais auprès des FOSI, lors de la mise en œuvre des mesures prises par les autorités.

Dans le cadre de la valorisation de l'accueil des fédérations et des organisations internationales, un certain nombre de formations continues en management sportif, tout comme des séminaires facilitant l'accueil et l'intégration du personnel en provenance d'autres pays, ont pu être organisés malgré la pandémie et ont connu un énorme succès, battant les records de participation établis jusque-là.

Surfaces sportives

Après plus d'un demi-siècle de présence à la Pontaise, le FC Lausanne-Sport (FC LS) a quitté le Stade olympique pour rejoindre son nouvel écrin, le Stade de la Tuilière. Ce qui aurait dû être une série d'événements particuliers, synonymes de fêtes et de célébrations (dernier match à la Pontaise, inauguration du nouveau Stade et premier match dans la nouvelle enceinte) n'a pu avoir lieu, pandémie oblige. Rappelons, comme cela été indiqué au début de ce rapport de gestion, que le Stade olympique de la Pontaise accueille maintenant les matches à domicile du FC Stade-Lausanne-Ouchy (FC SLO).

En dehors des horaires scolaires (dès 18h en semaine et les weekends), les quatre centres omnisports de la Ville permettent de pratiquer les principaux sports de salle, soit le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique et d'organiser des événements exceptionnels. De plus, ces centres sont régulièrement mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers. En 2020, en raison de la pandémie, les salles ou piscines des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin ont été fermées du 13 mars au 18 mai, puis n'ont pu être exploitées que dans des conditions sanitaires extrêmement strictes. Ces conditions ont été durcies au fur et à mesure de la progression de la deuxième vague de la pandémie et, depuis l'automne 2020, seuls les jeunes de moins de 16 ans, les sportifs d'élite (cadre national de leur sport) ou les sportif.ve.s professionnel.le.s de certains sports collectifs (basketball, football, volleyball) peuvent s'y entraîner.

En raison de la pandémie, la Confédération a annulé pour 2020 l'obligation légale des tirs militaires pour les astreints, ainsi que le tir en campagne. Les sociétés de tir ont, quant à elles, annulé tous leurs concours. De ce fait, le Centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 mètres diminuer de 51.7% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 67'132 (contre 136'110 en 2019).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) offre d'excellentes conditions de pratique aux adeptes de course à pied, de VTT, de walking et de *nordic walking*. Si du 13 mars au 8 juin, les vestiaires ont dû être fermés et ont dû l'être à nouveau depuis le 5 novembre, Mauvernay a néanmoins connu des fréquentations records en 2020, étant l'un des rares lieux de détente et de sport accessibles pour celles et ceux en semi-confinement.

Depuis l'hiver 2013-2014, une convention a été signée avec la société Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette SA, permettant à cette dernière l'exploitation du remonte-pente de Mauvernay. En raison des conditions sanitaires, la décision a été prise de ne pas l'exploiter durant l'hiver 2020-2021.

Le Stade Pierre-de-Coubertin, situé idéalement en bordure de lac, permet la pratique de l'athlétisme et, grâce à ses vestiaires et douches mis à disposition tant auprès des clubs que du public, sert de point de départ/arrivée à celles et ceux qui pratiquent du sport libre sur le site de Vidy. L'accès des vestiaires et des douches a été fortement réduit en raison des mesures de lutte contre la pandémie et toutes les manifestations prévues sur le site en 2020, à l'exception des championnats suisses d'athlétisme U16/U18.

A Vidy, toujours à proximité immédiate du Stade Pierre-de-Coubertin, la place du Fair-Play permet la pratique des sports urbains, mais également du beach-volley, du basketball et du handball. Depuis la période confinement et la mise en place des mesures de protection et de lutte contre la pandémie de Covid-19, une attention toute particulière a été portée au respect desdites mesures par les utilisateur-trice-s des lieux.

Le Stade Juan-Antonio-Samaranch, en raison des exigences sanitaires, n'a été utilisé en 2020 que pour les entraînements de la première équipe du FC SLO.

Enfin, il convient de rappeler qu'en temps normal plus de 200 équipes de football, toutes catégories confondues, utilisent de façon quasi quotidienne le Centre sportif de la Tuilière et les installations dédiées à la pratique du football de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et de Vidy. Dès le 1^{er} mars 2020, l'ensemble des activités liées à ce sport, y compris les divers championnats, ont été arrêtées. A partir de juin, elles ont pu reprendre progressivement, à l'exception des championnats des ligues amateurs, en suivant des règles très strictes de lutte contre le nouveau coronavirus.

Unité technique

Dans le cadre de ses missions quotidiennes, l'unité a participé à des études et a œuvré à la réalisation d'équipements et de travaux d'entretien sur l'ensemble du parc d'installations du Service des sports. Cependant, le semi-confinement qui a prévalu en mars 2020, puis la reprise graduelle des activités dès le mois d'avril ont eu pour conséquences d'importants retards sur l'ensemble des chantiers en cours.

Le Stade de la Tuilière, objet du préavis N°2016/68 («*Métamorphose. Stade de la Tuilière. Construction d'un stade de football. Demande de crédit d'ouvrage.*»), dont la remise au FC Lausanne-Sport était prévue en mai, n'a pu être achevé qu'à l'automne et a été officiellement inauguré le 29 novembre 2020.

A la Vallée de la Jeunesse, les travaux d'assainissement des façades et de la toiture, prévus dans le cadre du préavis N°2017/08 («*Vallée de la Jeunesse. Assainissement des façades et de la toiture. Demande de crédit d'ouvrage.*»), ont été achevés en novembre 2020.

Les travaux nécessaires à la rénovation du bassin «plongeurs» et de la fosse à plongeon de Bellerive-Plage, objets du préavis N°2019/05 («*Bellerive-Plage. Rénovation du bassin «nageurs» et de la fosse de plongeon. Demande de crédit d'ouvrage.*»), devaient être entrepris et terminés avant l'ouverture de mai 2020. Cependant et malgré une ouverture de la piscine reportée à juin, ils n'ont pu être terminés à temps en raison des retards dus au semi-confinement. Ils ont pu reprendre à l'issue de la fermeture de la piscine et ont été achevés en octobre 2020.

Les retards susmentionnés ont également affectés le remplacement des surfaces synthétiques des terrains de football de Grand-Vennes et de Vidy, objets du préavis N°2019/19 («*Centre omnisports de Grand-Vennes et Zone sportive de Vidy. Remplacement de deux terrains de football en matière synthétique. Demande de crédit d'ouvrage.*»). Cependant, ces retards ont pu être comblés et les terrains ont été mis à disposition des clubs durant l'été 2020.

Expliqués dans le préavis N°2018/44 («*Piscine de Mon-Repos. Assainissement, transformation et modernisation des installations de traitement de l'eau. Demande de crédit d'ouvrage.*»), les importants travaux de transformation du système de filtration de l'eau de la piscine de Mon-Repos ont débuté en 2019. Planifiés de manière à ne pas préteriter l'exploitation de la piscine, ils ont pu être achevés, comme prévu, lors de la fermeture estivale de 2020.

En 2020, l'unité Technique a aussi effectué de nombreux travaux d'entretien, de modernisation et de transformation de diverses installations sportives. Dont, par exemple, le changement de l'éclairage de la piscine de la Vallée de la jeunesse ou l'assainissement complet du système de désinfection de l'eau de la piscine du Vieux-Moulin.

L'unité Technique a mené de nombreuses études, dont celles nécessaires au maintien opérationnel du Stade olympique de la Pontaise jusqu'à et y compris 2025 et qui ont débouché sur le préavis N°2020/29 («*Métamorphose. Stade olympique de la Pontaise. Travaux d'assainissement, de réfection, d'amélioration et de remplacement d'équipements. Demande de crédit d'ouvrage.*»), adopté par le Conseil communal le 15 décembre 2020.

L'étude générale de l'état des piscines du Service des sports, annoncée dans le préavis N°2018/58 («*Assainissement et entretien d'installations sportives – demande de crédit-cadre 5^e étape (2018-2021)*»), et devant déboucher sur une planification détaillée des investissements dans ce domaine, a été confiée à un bureau spécialisé de la place. Toutefois, en raison de la pandémie, ses conclusions n'ont pu être fournies à l'automne 2020. Elles devraient l'être dans le courant du premier semestre 2021.

Au travers de son groupe Support opérationnel, l'unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.) des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020 et de Lausanne en Jeux! Ses collaborateurs ont également assuré l'exploitation de la patinoire de la Pontaise durant ses 68 jours d'ouverture. En raison de l'annulation de la majorité des manifestations sportives prévues en 2020, le personnel du groupe a pu prêter main forte à d'autres services de l'administration communale et à l'EM-DIAM. Les ouvriers spécialisés sont, quant à eux, intervenus plus de 350 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

Enfin, conformément aux promesses faites dans le cadre du préavis N°2013/31 («*Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre.*»), d'informer le Conseil communal de l'exécution de travaux non prévus dans la demande de crédit-cadre, le préavis N°2018/58 («*Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre 5^e étape (2018-2021)*») ayant été adopté en mai 2019, seuls les travaux prévus ont été effectués durant l'année sous revue.

Service social Lausanne (SSL)

Principales missions du service

Accueillir les Lausannois-e-s en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie

- information et action sociale/appui social généraliste
- unités spécialisées/appui social spécialisé

Garantir le minimum vital

- prestation financière du revenu d'insertion (RI)
- aides individuelles prélevées sur les fonds de la direction SCS

Réduire les risques liés à la consommation de drogues, favoriser l'insertion et la thérapie

- dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif, Espace de consommation sécurisé)

Couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité

- aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, accueil de nuit, nourriture)

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	35.15	29.45	33.75	30.05
Aide sociale d'urgence	6.80	7.70	6.85	6.60
Direction domaine RI	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction domaine social	3.85	3.80	3.85	3.70
Direction domaine spécialistes	2.80	2.35	2.30	2.40
Direction domaine support	1.50	1.50	1.50	1.50
Direction SSL	2.60	2.60	2.50	2.50
Dispositif addiction	0.70	0.70	0.70	0.70

Enquêtes et contentieux	13.00	11.60	12.85	11.60
Finances	2.30	2.30	2.30	2.30
Formation et Progrès RI	9.30	6.90	10.10	9.80
Info sociale – SSL	11.85	11.55	9.85	9.70
Informatique	0.60	0.60	0.60	0.60
Insertion	7.80	6.30	7.80	6.30
Institutions subventionnées	1.00	0.50	1.00	0.60
LAMal et permanence sociale	1.80	0.00	1.30	0.00
Organisation & documentation	1.70	1.70	1.70	1.70
Réception RI	13.70	12.20	17.00	15.70
Revenu insertion	71.80	61.70	71.00	62.20
RH – SSL	4.40	4.10	4.60	3.90
Stats & mobilité	1.00	1.00	1.00	1.00
Unité assainissement finances	5.90	5.90	6.50	*6.50
Unité commune	14.45	13.25	15.15	14.50
Unité de soutien	11.20	9.70	11.20	8.80
Unité Jad	8.90	8.20	9.80	8.80
Unité juridique	3.00	3.10	3.00	3.00
Unité logement	24.95	23.70	23.85	21.70
Total service	264.05	234.40	264.05	238.15

*une collaboratrice en congé non payé à 1 ept

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	0.00

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Action sociale	42	30.15	41	30.05
Aide sociale d'urgence	9	7.70	8	6.60
Direction domaine RI	2	2.00	2	2.00
Direction domaine social	4	3.80	4	3.70
Direction domaine spécialistes	3	2.35	3	2.40
Direction domaine support	2	1.50	2	1.50
Direction SSL	3	2.60	3	2.50
Dispositif addiction	1	0.70	1	0.70
Enquêtes et contentieux	13	11.60	13	11.60
Finances	3	2.30	3	2.30
Formation et Progrès RI	9	6.90	12	9.80
Info sociale – SSL	14	11.55	12	9.70
Informatique	1	0.60	1	0.60
Insertion	9	6.30	9	6.30
Institutions subventionnées	1	0.50	1	0.60
Organisation & documentation	3	1.70	3	1.70
Réception RI	16	12.20	20	15.70
Revenu insertion	69	61.70	70	62.20
RH – SSL	7	4.10	5	3.90
Stats & mobilité	1	1.00	1	1.00
Unité assainissement finances	8	5.90	9	*6.50
Unité commune	16	12.55	18	14.50
Unité de soutien	13	9.70	12	8.80
Unité Jad	10	8.20	10	8.80
Unité juridique	4	3.10	4	3.00
Unité logement	29	23.70	26	21.70
Total service	292	234.40	293	238.15

*une collaboratrice en congé non payé à 1 ept

Apprenti·e·s

	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Unité administrative	nb	nb
Direction domaine social	-	1
Unité de soutien	1	1
Total service	1	2

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	29	31
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	-
Total service	30	31

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	19
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	29

Organisation

Le Service social Lausanne (SSL) est le Centre social régional (CSR) pour la région d'action sociale de la Commune de Lausanne, selon la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) – il est à ce titre l'autorité d'application. Les tâches qui lui sont attribuées dans ce cadre sont financées par une subvention cantonale, calculée en fonction du nombre de dossiers RI financés. Ces tâches concernent, notamment, l'information, l'appui social et l'insertion pour les Lausannois·e·s en difficulté sociale, la garantie du minimum vital par la décision et le versement de la prestation financière du RI et l'insertion professionnelle en collaboration avec l'Office régional de placement (ORP).

Le SSL offre également des prestations sociales communales, en complément aux aides cantonales qui sont:

- l'aide au logement;
- l'assainissement financier;
- l'acquisition de compétences de base pour les adultes;
- l'aide aux personnes à mobilité réduite;
- la réduction des risques liés à la consommation de drogues;
- l'aide sociale d'urgence pour les personnes en grande précarité.

Evènements marquants

Mesures sanitaires en lien avec le Covid-19

Les mesures fédérales décidées lors du semi-confinement lié au Covid-19 ont amené le SSL à devoir fermer ses portes et à faire face à une absence importante de son personnel. Le SSL a alors mis en place une organisation permettant de garantir la délivrance des prestations essentielles dont les prestations financières RI, le traitement de nouvelles demandes y compris pour les personnes indépendantes, la prise en charge des urgences sociales, l'accès sans restriction à l'hébergement d'urgence, la distribution de l'aide alimentaire et

l'accès à l'Espace de consommation sécurisé. Dès début juin 2020, le SSL a pu rouvrir ses portes au public et délivrer l'ensemble de ses prestations, en respect des mesures de protection. La pandémie a impliqué la mise en place de différentes mesures élaborées en étroite collaboration avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), tout au long de l'année 2020.

Ouverture du bâtiment César-Roux 16

Avec l'achèvement des travaux de complète rénovation et d'assainissement énergétique de l'immeuble situé rue César-Roux 16, ce dernier a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2020, sous gestion directe du SSL: 66 nouveaux logements, dont 40 logements sociaux et 26 hébergements provisoires meublés, sont ainsi mis à disposition. Les nouveaux locataires ont pu intégrer leurs logements, malgré la période du semi-confinement, et ont pu bénéficier de prestations sociales dispensées sur place, dont la recherche d'un logement durable pour celles et ceux qui y logent de manière provisoire.

Augmentation de la capacité de l'hébergement d'urgence

Pour permettre aux personnes en situation de précarité et sans-abri de respecter les mesures sanitaires liées au Covid-19, le SSL a ouvert, dès mi-mars, deux lieux d'hébergement d'urgence supplémentaires: l'un à la salle de gymnastique du Bugnon, offrant 40 places, et l'autre dans le Bâtiment administratif de la Pontaise, offrant 50 places supplémentaires par nuit ainsi que 14 chambres pour les personnes malades ou devant respecter une quarantaine. Il a ainsi augmenté sa capacité à 212 places, ouvert ces structures 24h/24 et offert la gratuité dans ces lieux, jusqu'à l'été 2020. Dès novembre 2020, le SSL a ouvert deux lieux d'hébergement d'urgence supplémentaires, 50 places à Montolieu et 100 places à Beaulieu, proposant ainsi une capacité totale d'environ 250 places.

Accueil des bénéficiaires RI du CSR Est lausannois-Oron-Lavaux à l'Unité commune ORP-CSR

Depuis le 22 juin 2020, et par étapes, les bénéficiaires RI du CSR Est lausannois-Oron-Lavaux sont pris en charge par l'Unité commune ORP-CSR de Lausanne, permettant ainsi de concrétiser la généralisation des unités communes pour l'ensemble des bénéficiaires RI du canton, décidée par le Conseil d'Etat. Les dossiers financiers de ces bénéficiaires restent gérés par le CSR Est lausannois-Oron-Lavaux.

Aménagement d'une réception centralisée dans le bâtiment place Chauderon 4

Afin de répondre aux besoins de sécurité des collaboratrices et collaborateurs du SSL et pour améliorer l'accueil des bénéficiaires du SSL, le Conseil communal a adopté le préavis N°2020/17 («Crédit d'investissement – Travaux d'aménagement d'une réception centralisée pour le bâtiment sis place Chauderon 4 pour les besoins du Service social Lausanne»), permettant la création d'une réception centralisée au rez-de-chaussée du bâtiment. Les travaux ont été menés durant le deuxième semestre 2020, pour permettre l'ouverture de la réception centralisée le 1^{er} décembre.

Développement d'un nouveau système d'information pour le RI

Depuis 2018, le SSL collabore au développement du nouveau système d'information pour le RI, financé par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Projet informatique d'envergure pour la DGCS et l'ensemble des régions d'action sociale du canton, ce dernier remplacera l'actuel outil PROGRES. La mise en service est prévue le 10 mai 2021 et nécessite un travail préparatoire intense depuis septembre 2020. Ce projet informatique constitue le projet prioritaire pour le SSL en termes de travaux de mise en œuvre et de mise à disposition des ressources depuis septembre 2020 jusqu'à la fin de l'été 2021.

Principales activités 2020

Accueillir les Lausannois·e·s en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie

Domaine 1 – Unité d'information et action sociales

Unité information sociale

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'791	5'523	5'297	5'138	4'626
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale (année)	730	854	734	666	544
Nombre de personnes ou ménages ayant reçu une aide casuelle	287	330	294	381	247
— dont montant en CHF	547'366.-	550'886.-	535'603.-	684'248.-	538'910.-

L'aide casuelle permet d'aider des personnes ou des ménages à faire face à une dépense imprévue qui les plongerait temporairement dans l'indigence. Elle est calculée selon le droit RI et vise à éviter un endettement ou une éventuelle entrée durable au RI.

Unités d'action sociale

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de bilans sociaux établis	4'862	5'203	4'826	4'775	3'838
Nombre de dossiers concernés	3'877	4'086	3'843	3'821	3'071
Nombre de plans d'action personnalisés	3'786	3'849	3'459	3'350	2'916
Nombre de prestations d'appui social généraliste prévues par les plans d'action	5'790	5'971	5'348	5'263	4'512
Exemples de prestations					
— aide à la gestion budgétaire, conseils, dettes	245	253	190	149	104
— aide à la gestion administrative (budget, paiements, courrier)	965	1'055	868	784	761
— aide dans les démarches liées à la subsidiarité (démarches auprès des assurances sociales, notamment)	299	326	495	512	518
— élaboration avec les bénéficiaires d'un projet d'insertion, le tester et le réaliser en assurant un suivi régulier	1'063	1'017	1'521	1'465	1'097
— aide aux bénéficiaires atteints dans leur santé	1'221	1'238	1'202	1'269	1'001

Nombre de mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS) offertes aux jeunes adultes en difficulté (JAD) et aux adultes pour l'ensemble des bénéficiaires du SSL

	2016	2017	2018	2019	2020
MIS standard (y compris MIS JAD)	1'444	1'075	806	741	773
MIS individualisées (y compris MIS JAD)	761	589	595	629	519
MIS JAD de transition (dès 02.2017)	–	260	363	300	249

En 2020, 925 personnes ont bénéficié d'une ou plusieurs mesures d'insertion socioprofessionnelle (cours, stages en entreprise, etc.). Ce nombre se montait à 1'015 personnes en 2019 et 1'068 en 2018. Une même personne peut avoir effectué plus d'une mesure dans l'année. La baisse du nombre de mesures constatée entre 2019 et 2020 est imputable au ralentissement des activités d'insertion induit par la crise sanitaire.

Avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), le 1^{er} janvier 2017, des mesures d'insertion sociale de transition (MIS-T), destinées aux JAD, ont été créées. En 2020, 186 bénéficiaires ont participé à 249 MIS-T, contre respectivement 217 bénéficiaires et 300 MIS-T en 2019.

Unité JAD

Le 1^{er} janvier 2017, la LASV révisée est entrée en vigueur, notamment le nouvel article 31a, et concerne les jeunes adultes âgé.e.s de 18 à 25 ans révolus sans formation achevée.

Ce dispositif valorise l'accès à la formation certifiée et évite le recours au revenu d'insertion.

Evolution des demandes et prestations

	2017	2018	2019	2020
Nombre de personnes reçues dont	639	687	614	533
— jeunes ayant démarré une mesure d'insertion sociale de transition	169	236	233	242
— jeunes ayant démarré une formation certifiée (CFC ou école)	115	115	130	82

Programmes de formation FORJAD – FORMAD

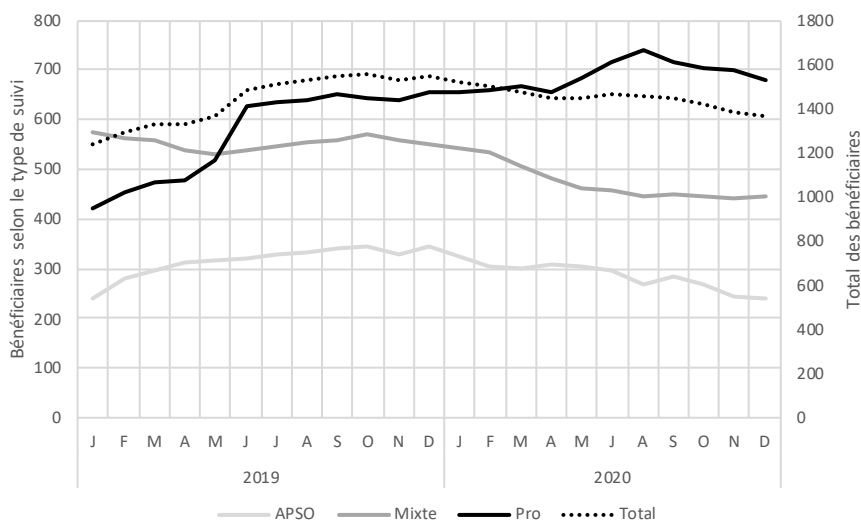
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution en %
Nombre total de participant.e-s inscrit.e-s au programme	98	122	110	122	114	158	108	-32%

Sont inscrit.e-s au programme FORJAD (formation jeunes adultes 18-24 ans) ou FORMAD (formation adultes 25-40 ans), les bénéficiaires de l'aide sociale qui entreprennent un apprentissage et doivent être mis au bénéfice d'un accompagnement par AccEnt du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ).

Depuis 2017, le SSL recense également le nombre de bénéficiaires qui entrent en formation, sans demander le soutien des programmes FORJAD et FORMAD. Leur nombre s'élève à neuf pour 2020 (huit pour les 18-24 ans et une pour les 25-40 ans).

Unité commune ORP – CSR

Nombre mensuel moyen de bénéficiaires, selon le type de suivi



Depuis le 7 octobre 2018, le dispositif de l'Unité commune ORP-CSR est généralisé et pérennisé. Les bénéficiaires RI sont suivis par des conseiller-ère-s en personnel de l'ORP (suivi PRO) ou des assistant-e-s sociaux-ales (suivi APSO), voire par les deux corps de métier (suivi mixte). Le nombre de bénéficiaires RI suivis à l'Unité commune a connu une légère baisse en 2020, par rapport à 2019. Ceci est principalement dû à la prolongation des indemnités de chômage décidée dans le cadre des mesures de soutien liées à la pandémie.

Domaine 2 – Unités spécialisées

Unité logement (UL)

Evolution des demandes

	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020 en %
Nouvelles demandes	110	122	114	158	108	-32%
Selon type de problématique						
— accès au logement	1'144	1'165	966	1'074	908	-15%
— maintien dans le logement	218	225	179	152	89	-41%
Ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement dans l'année	981	906	812	874	779	-11%

Les nouvelles demandes recouvrent toutes celles adressées à l'UL, soit les demandes provenant de l'Unité information sociale et des unités d'action sociale du SSL (assistant-e-s sociaux-ales généralistes), les avis d'exécutions forcées de la Justice de paix, les demandes d'autres institutions sociales, ainsi que les demandes d'appui des sous-locataires du parc UL. Sont également comptabilisées les demandes qui sont adressées à l'Unité logement et qui ne donnent pas lieu à la délivrance d'une prestation.

Evolution du parc de logements – état au 31 décembre de chaque année

Objets et gérances	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020 en %
Nombre d'objets total	–	–	537	600	596	574	623	+9%
Selon types d'objets								
— logements sociaux loués à des gérances	–	–	440	418	390	378	403	+7%
— chambres meublées (communautaires, pension Simplon, César-Roux 16, Epinette 4-6, Le Patio)	–	–	84	112	120	108	127	+18%
— chambres d'hôtel conventionnées	4	7	13	70	86	88	93	+6%
Nombre de gérances	45	50	51	55	56	57	55	-4%

Evolution des entrées et sorties du parc de logement

Parc de logement	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020 en %
Entrées	106	147	168	263	270	306	361	+12%
— dont hôtels conventionnés	-	-	-	-	127	131	111	-15%
Sorties	104	98	126	276	274	317	355	+12%
— dont hôtels conventionnés	-	-	-	101	110	121	143	+18%
— dont sorties avec un bail en nom propre	58	63	88	135	147	115	98	-15%

Les expulsions

En 2020, l'Unité logement a traité 74 avis d'expulsion de la Justice de Paix contre 101 en 2019. Ces 74 avis ont donné lieu à 53 exécutions forcées d'expulsion, contre 71 en 2019.

Unité d'assainissement financier (Unafin)

Evolution des demandes et prestations

Dossiers	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020 en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	203	241	215	211	193	278	197	-29%
Demandes HoRlzon (conseil aux bénéficiaires RI)	97	196	295	226	235	195	123	-37%
Dossiers en cours au 31 décembre	206	249	271	233	233	290	231	-20%

La nette diminution du nombre de nouveaux dossiers s'explique par le semi-confinement. Il n'y a eu que huit nouveaux dossiers de suivis et 14 entretiens HoRlzon entre mars et mai. Les mois de juin et novembre sont également au-dessous de nos moyennes habituelles, avec respectivement 15 et 11 dossiers de suivis ouverts.

Dossiers fermés en 2020

	2015 (nbre/%)	2016 (nbre/%)	2017 (nbre/%)	2018 (nbre/%)	2019 (nbre/%)	2020 (nbre/%)	Variation 2019-2020 en %
Dossiers fermés durant l'année:	200/100	205/100	254/100	191/100	223/100	258/100	+16%
Désendettement (total ou partiel)	19/10	24/12	32/13	23/12	46/21	44/17	-4%
Stabilisation de l'endettement	24/12	25/12	32/13	45/23	23/10	24/9	+4%
Bilan endettement et infos	97/49	124/60	145/57	95/50	103/46	107/41	+4%
Réponse à des demandes spécifiques	20/10	11/5	18/7	13/7	15/7	35/14	+133%
Autres (interruptions, abandon du projet, etc.)	40/20	21/10	27/11	15/8	36/16	48/19	+33%

La crise sanitaire a provoqué une instabilité des situations professionnelles de beaucoup de nos bénéficiaires qui empêche d'envisager un désendettement et conduit à la fermeture de leur dossier par l'Unafin.

Actions de prévention et de formation

Nombre de participant-e-s	2016	2017	2018	2019	2020
Jeunes adultes au RI (participant-e-s à des mesures d'insertion), apprenti-e-s et publics spécifiques	406	622	935	644	366
Curateur-trice-s privé-e-s et professionnel-le-s de l'OCTP	89	92	133	132	58
Permanence téléphonique Parlons Cash! (nbre appels)	379	520	530	720	569

Un grand nombre d'actions de prévention a dû être annulé durant le semi-confinement. Une partie de ces actions a pu avoir lieu durant l'automne, mais les actions prévues en fin d'année ont à nouveau dû être annulées. En revanche, la *hotline* Parlons Cash! a pu être maintenue tout au long de l'année, grâce à la possibilité de la dévier sur les téléphones des collaboratrices.

Unité insertion (UI)

L'Unité insertion apporte son soutien aux bénéficiaires du RI pour élaborer, valider et mettre en œuvre un projet de formation ou un projet professionnel. La crise sanitaire a provoqué une baisse du nombre des demandes adressées à l'UI. En 2020, l'unité a suivi 296 personnes, dont 66 de 18-24 ans. Ce suivi a pris fin pour 146 d'entre elles, avec les principaux résultats suivants:

Motif de fin de prise en charge	2014 (nbre/%)	2015 (nbre/%)	2016 (nbre/%)	2017 (nbre/%)	2018 (nbre/%)	2019 (nbre/%)	2020 (nbre/%)
Entrée en formation professionnelle	52/22	68/27	77/30	67/25	45/19	47/19	28/19
Prise d'emploi	30/13	32/13	17/7	17/6	29/12	29/12	15/10
Retour à l'AS avec bilan ou projet	17/7	29/11	28/11	29/11	26/11	49/20	32/22
Mesure d'insertion (MIS) ou stage en entreprise de longue durée	17/7	23/9	16/6	11/4	18/7	11/4	13/9
Transfert à l'Unité commune ORP-CSR avec projet clarifié	-	-	-	-	-	41/17	13/9

Unité acquisition compétences de base (CIFEA)

La Ville de Lausanne, via le SSL, achète des cours à la Communauté d'intérêt pour la formation élémentaire des adultes (CIFEA), afin de les offrir aux Lausannois-e-s en situation de précarité socio-économique et ne bénéficiant pas d'autres mesures de formation. La CIFEA est composée de cinq associations: Centre d'études, de formation et d'insertion par la langue (CEFIL)-Le Relais, Espace femmes-Appartenances, Corref, Français en jeu et Lire et écrire. Le montant engagé par la Ville de Lausanne a diminué du fait d'une nouvelle participation cantonale.

	2017	2018	2019	2020
Nombre de places de cours conventionnées	4'191	4'325	4'184	4'179
Nombre d'heures de cours conventionnées	145'024	151'637	146'280	144'781
Montant SSL (en CHF)	3'145'400.18	3'152'747.61	3'153'549.81	3'075'279.32
Total montant SSL + autres financements* (en CHF)	3'649'250.70	3'773'329.45	3'787'135.56	3'798'763.47

*DEIS, DGEP, DSAS, BLI, SAJE

Unité mobilité

Evolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			Transport Handicap Vaud (THV)			Total		
	Usager-ère-s	Courses	Dépenses nette (CHF)	Usager-ère-s	Courses	Dépenses nette (CHF)	Usager-ère-s	Courses	Dépenses nette (CHF)
2016	613	22'296	375'988.00	664	9'114	337'563.50	1'277	31'410	713'551.50
2017	704	24'020	394'422.20	646	9'361	347'470.65	1'350	33'381	741'892.85
2018	861	29'077	473'196.50	693	9'777	370'129.58	1'554	38'854	843'326.08
2019	1'023	33'361	550'673.40	682	10'460	384'176.75	1'705	43'821	934'850.15
2020	n.d.	25'828	389'585.80	568	5'567	198'079.75	n.d.	31'395	587'665.55

L'accroissement du nombre de courses et de la dépense constaté depuis plusieurs années a été stoppé par la crise sanitaire. L'exercice 2020 enregistre par rapport à 2019, une diminution de la dépense totale et du nombre de courses. Cette diminution est plus marquée chez THV qui est notamment affecté au transport des résidents en EMS, lesquels ont fait l'objet d'un confinement strict.

A noter que le changement en cours d'année par les taxis du système de numérotation de leurs bénéficiaires rend leur décompte impossible.

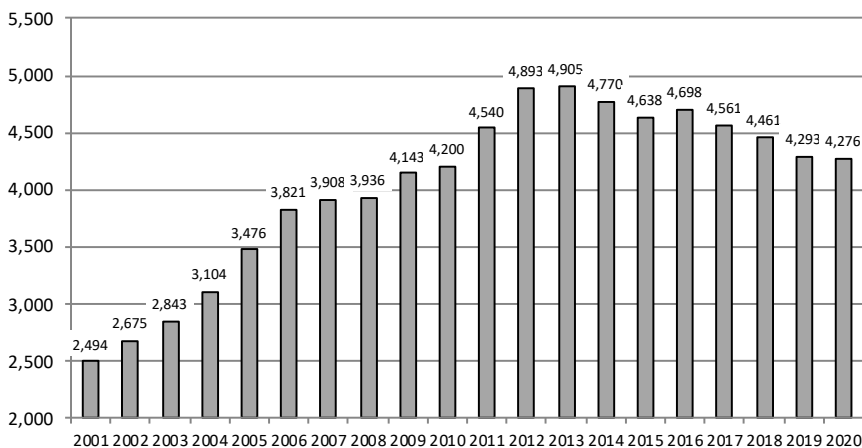
Garantir le minimum vital

Domaine 3 – Revenu d’insertion (RI)

Evolution de la demande du RI – Dépenses et nombre de dossiers

Evolution des dossiers des régimes cantonaux

SSL - Moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés
(Bouton d’Or, RMR, ASV et RI)



La décre de la moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés s’est atténuée entre 2019 et 2020 (-0.4%). Ceci s’explique essentiellement par le fait qu’un plus grand nombre de dossiers RI ont fait l’objet de paiements durant la période de mars à mai 2020, soit durant le semi-confinement dû au Covid-19, accroissant ainsi la moyenne annuelle. La répartition des dossiers par classe d’âge est semblable à celle de 2019: ceux des 18-25 ans représentent le 16% de l’ensemble, ceux des 26-49 ans le 57%, et ceux des 50 ans et plus le 27%.

Les mineur·e·s représentent 23% des bénéficiaires du RI. Ceux-ci vivent à raison de 67% dans un ménage monoparental. Concernant les personnes majeures, 65% d’entre elles vivent seules et 46% sont dépourvues de formation professionnelle. En outre, 37% des bénéficiaires suisses et 53% des bénéficiaires d’origine étrangère sont dépourvus de formation professionnelle, ce qui explique le plus fort taux d’aide sociale chez ces derniers.

Evolution des dépenses brutes et nettes RI

Année	Dépense brute (CHF)	Evolution en %	Encaissement (CHF)	Evolution en %	Dépense nette (CHF)	Evolution en %
2016	124'607'671.99	+1.8	15'144'671.04	-13.0	109'463'000.95	+4.2
2017	122'257'332.53	-1.9	18'976'359.72	+25.3	103'280'972.81	-5.6
2018	121'929'689.83	-0.3	23'144'507.43	+22.0	98'785'182.40	-4.4
2019	117'625'604.01	-3.5	24'750'044.74	+6.9	92'875'559.27	-6.0
2020	117'908'159.95	+0.2	24'222'589.32	-2.1	93'685'570.63	+0.9

La dépense s’est accrue de 0.2%, en raison d’une plus forte demande entre mars et mai 2020. La dépense brute pour les dossiers des 18-25 ans a chuté de 3.1% et représente 9.4% de la dépense totale. Chez les 26-39 ans, ces taux sont respectivement de +1.6% et de 35.2%, et de -5.3% et de 25.8% chez les 40-49 ans. Enfin, les dossiers des 50 ans et plus voient leur dépense s’accroître de 7.3% et représentent 29.6% de la dépense totale.

L’augmentation de la dépense RI nette (+0.9%) est légèrement plus importante que celle de la dépense brute en raison d’un volume moindre des encaissements (-2.1%). Ce dernier est notamment imputable à la diminution des encaissements dans certains postes importants, telles les avances RI sur bourses de l’Office cantonal des bourses d’études et d’apprentissage (-13.9%), celles sur chômage (-6.7%) et sur rente de l’Assurance invalidité (-3.0%). À l’inverse, les encaissements pour avances RI sur prestations complémentaires croissent de 9.3%.

Enquêtes et perceptions indues

Evolution des enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Demandées	144	107	146	133	143	143	117	91
Menées	138	128	134	250	252	312	238	135
— dont enquêtes administratives	–	–	–	115	111	146	118	52

Les activités d'enquêtes ont totalement été suspendues de mars à mai 2020 en raison du Covid-19. Les demandes d'enquêtes ont dès lors fortement diminué durant cette période. Elles ont repris un volume conforme aux chiffres habituellement constatés à partir du mois de septembre 2020.

Perceptions indues et restitutions

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR) en CHF	Montants restitués en CHF
2016	2'660'830.56	-1'274'611.05
2017	2'187'059.11	-1'213'277.79
2018	2'380'531.17	-1'360'974.57
2019	2'111'812.97	-1'158'536.35
2020	1'249'038.15	-1'167'505.08

La baisse de 50% du nombre de décisions d'indus rendues impacte logiquement le montant total des dites décisions. Cette baisse s'explique par le fait de la mesure décidée par le Canton de suspendre le traitement des indus durant les mois de mars à mai 2020.

Evolution des plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Plaintes pénales (148a CP, escroquerie, faux dans les titres)	53	94	25	30	56	91	84	80
Dénonciations pénales préfectorales: fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	144	173	255	167	92	–	–	–
Plaintes pénales à rédiger	–	–	–	–	180	184	202	92

L'optimisation du processus de dépôt des plaintes pénales et l'augmentation des ressources en personnel a permis de réduire fortement le retard accumulé.

Réduire les risques liés à la consommation de drogues, favoriser l'insertion et la thérapie

Domaine 4 – Prévention – Dispositif addictions

En 2020, le travail de coordination avec les autres services de la Ville, les partenaires du réseau et le Canton, s'est poursuivi. Les mesures du Corps de police contre le deal de rue, l'ouverture de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) et le programme de prescription d'héroïne, sont autant de paramètres qui ont une influence sur les dispositifs sociosanitaires, de sécurité et de propreté urbaine. Un important travail de coordination est nécessaire dans un tel contexte et le dispositif addictions a joué un rôle important en 2020 pour mettre les acteurs impliqués autour de la table et trouver des solutions pour améliorer la situation.

Nombre de seringues distribuées (Fondation ABS)

Modalités	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Distribus	64'885	88'092	95'562	95'195	98'501	103'366	66'887	58'996
Passage	23'806	29'174	26'328	28'626	32'218	38'166	47'596	56'039
Automates	0	0	8'808	34'872	18'965	14'921	15'391	15'300
Total	88'691	117'266	130'698	158'693	149'684	156'453	129'874	130'335

Un automate à seringues, modèle échangeur uniquement, a été réinstallé sur la descente de Bel-Air, en septembre 2015. Depuis novembre 2016, les boîtes ne contiennent plus qu'une seringue, ce qui explique la diminution.

La diminution constatée au Distribus, à la suite de la réduction de ses horaires de présence à la Riponne depuis janvier 2019, est compensée par l'augmentation de la remise de seringues au Passage.

Espace de consommation sécurisé (ECS)

A la suite de l'adoption du préavis N° 2016/41 («*Politique communale en matière de drogues*»), le SSL a coordonné la mise en œuvre de l'ECS, incluant le mandat de la conduite du projet pilote pour une durée de trois ans qui a été confié à la Fondation ABS. L'ECS a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2018.

	Dès 10.2018	2019	2020
Contacts ¹	2'415	14'008	14'340
Contacts hommes	2'057	12'216	11'625
Contacts femmes	358	1'789	2'714
Selon types de consommation	-	-	-
— par injections	1'693	8'176	7'985
— par inhalations	661	5'332	5'882
— par sniffs	61	498	464

¹ Par contact est entendu le nombre de passages, une même personne pouvant donner lieu à plusieurs contacts.

Le nombre de contacts (consommations) à l'ECS a continué d'augmenter début 2020 avec jusqu'à 59.3 contacts en moyenne par jour en février 2020. La crise sanitaire a ensuite eu un impact sur la fréquentation de l'ECS et les mois de mars, avril et mai, ont connu une diminution importante (jusqu'à 22.8 contacts en moyenne par jour pour le mois de mai). Une augmentation de la fréquentation est ensuite constatée et la moyenne pour 2020 est de 35 contacts par jour.

Depuis le début de cette expérience pilote (octobre 2018), ce sont en tout 706 personnes différentes qui se sont inscrites à l'ECS (207 nouvelles personnes pour 2020). L'injection reste le mode de consommation privilégié (55.7%), devant l'inhalation (41%) et la cocaïne (64.8%) est de loin la substance la plus consommée devant l'héroïne (19.7%).

Appui socio-éducatif

La Fondation ABS offre un accueil aux personnes dépendantes et précarisées et vise à maintenir le lien social tout en réduisant les risques liés à la consommation de produits stupéfiants.

Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Contacts	24'021	23'616	20'521	20'400	17'283	17'327	22'618
Contacts hommes	20'896	21'043	18'659	18'688	15'805	15'275	19'199
Contacts femmes	3'125	2'573	1'859	1'712	1'478	2'052	3'598
Nouvelles personnes accueillies/acceptées	324/200	379/187	257/134	284/136	185/146	328/273	454/374

Contacts à la Terrasse (Fondation ABS)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Contacts	13'661	12'862	15'322	13'297	11'574	3'871
Contacts hommes	12'535	11'915	14'201	12'210	10'121	3'257
Contacts femmes	1'126	1'098	1'121	1'087	1'453	614
Nouvelles personnes accueillies/acceptées	142/101	99/52	89/87	91/89	328/273	454/374

Le nombre des nouvelles personnes accueillies à la Terrasse et au Passage est identique, car tout-e usager-ère nouvellement accueilli-e à ABS peut bénéficier de ces deux prestations.

La forte diminution des contacts à la Terrasse est due à la fermeture de cette prestation durant une grande partie de l'année, en lien avec la crise sanitaire.

Contacts à Fleur de Pavé

L'association Fleur de Pavé offre un lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement aux personnes exerçant la prostitution afin de diminuer les risques liés à cette activité.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Contacts au bus	11'705	11'402	12'141	9'090	7'110	4'135
Contacts au bureau	643	934	949	651	972	1'736
Contacts dans les établissements	587	690	793	900	899	685

Le contexte de pandémie a eu un impact important sur l'exercice de la prostitution de rue. Une diminution des contacts au bus et une augmentation des contacts au bureau pour répondre aux nombreuses demandes d'aide d'urgence ont été constatées.

Activités créatives, sportives, culturelles

Les associations l'Eveil et Sport'Ouverte proposent des ateliers et des activités favorisant l'insertion sociale des personnes en difficultés psychologiques, sociales, et souffrant de dépendances.

Programmes	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Éveil – personnes par jour d'ouverture (moyen)	28	34	28	34	40	38
Éveil – nombre total de personnes accueillies	190	184	192	233	264	253
Éveil – nombre total d'inscription aux ateliers	6'794	7'643	7'621	9'703	11'026	8'914
Sport'Ouverte – personnes accueillies dans le cadre des activités régulières	1'993	2'283	2'603	3'434	3'150	1'921
Sport'Ouverte – camps/nombre total de journées (séjours et sorties)	6/24	6/35	4/36	4/39	3/36	4/30

Ces différentes prestations ont dû être adaptées au contexte particulier de la pandémie, ce qui explique une diminution des personnes accueillies en 2020 par rapport à 2019.

Couvrir les besoins vitaux des personnes en grande précarité**Domaine 4 – Prévention – Aide sociale d'urgence**

En 2020, le dispositif d'aide sociale d'urgence a été fortement marqué par la crise sanitaire liée au Covid-19, tant au niveau de la réorganisation des prestations, de la nécessité de mettre en place de nouvelles structures, que sur le plan de la fréquentation de certaines prestations.

D'une manière générale, une part importante du temps de travail de la responsable du dispositif d'aide sociale d'urgence est dédiée à la coordination entre les partenaires actifs sur le terrain, à savoir les institutions du réseau, les services de la Ville impliqués (tels que le Corps de police et le Service de la propreté urbaine), et les entités cantonales concernées (Direction générale de la cohésion sociale, Direction de la santé publique, Equipe mobile d'urgences sociales, notamment). Ce travail de coordination et de communication, a été d'autant plus important pendant la crise sanitaire, y compris avec l'Etat-major de crise de la Ville (EM-DIAM).

Hébergement**Evolution des nuitées**

Hébergement	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Abri PC (abri l'Etape depuis 2018)	7'169	11'568	11'160	13'327	11'145	10'604	9'729	10'069	14'662
Marmotte	11'738	11'681	11'803	12'254	12'454	13'212	12'268	11'966	9'216
Sleep In	9'380	9'499	9'521	10'957	11'529	12'710	12'784	12'419	10'534
Bâtiment admin de la Pontaise	-	-	-	-	-	-	-	-	3'724
Salle de Gym du Bugnon	-	-	-	-	-	-	-	-	2'400
Montolieu	-	-	-	-	-	-	-	-	1'807
Total	28'314	32'748	32'484	36'538	35'128	36'526	34'781	34'454	42'343

La crise sanitaire a bouleversé l'organisation du dispositif d'hébergement d'urgence. Afin de permettre le respect des règles de distanciation sociale, les hébergements ont dû réduire leur capacité en limitant le nombre d'usager-ère-s par chambre. Afin de compenser la perte de ces lits et d'accueillir sur des sites spécifiques les sans-abri malades du Covid-19, trois nouveaux hébergements d'urgence nocturnes ont été mis sur pied de manière temporaire dans le courant de 2020, augmentant significativement le nombre de nuitées réalisées durant l'année.

Evolution des personnes accueillies

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de personnes différentes accueillies	2'091	1'961	1'756	1'708	1'443	1'551

En 2020, 1'551 personnes différentes ont fréquenté les structures d'hébergement d'urgence de la Ville, dont 83% d'hommes, 13% de femmes et 4% d'enfants. La nationalité la plus représentée parmi les usager-ère-s est la nationalité roumaine, avec 23% d'usager-ère-s. Vient en deuxième position la nationalité nigériane avec 21%, suivie de 8% de français-e-s et de 6% de suisses.

Nombre de refus enregistrés dans le dispositif

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de refus	11'313	6'774	12'445	8'492	4'890	4'363

Le nombre de refus représente le cumul des refus annoncés chaque jour dans les trois hébergements, ainsi qu'au Bureau des réservations. A noter qu'une personne peut se voir annoncer, dans la même journée, plusieurs refus, si elle s'est présentée à plusieurs endroits. Ainsi, et pour l'ensemble du dispositif, on compte, en 2020, douze refus en moyenne par jour, contre treize en 2019. On notera aussi que pendant la période de semi-confinement, entre mars et mai et à partir de novembre, le dispositif a compté suffisamment de places pour pouvoir accueillir toutes les personnes sans abri souhaitant dormir dans un hébergement.

Durée de présence des usager·ère·s dans le dispositif d'hébergement d'urgence

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
De 1 à 3 jours (durée en %)	47	40	35	37	34	32	28
De 4 à 30 jours (durée en %)	31	34	37	32	33	34	36
De 1 à 3 mois (durée en %)	14	17	18	16	21	18	20
De 3 à 6 mois (durée en %)	5	5	7	9	7	9	10
De 6 à 9 mois (durée en %)	2	2	7	3	4	5	4
De 9 à 12 mois (durée en %)	1	2	1	3	1	2	2
Durée moyenne des présences (durée en nombre de jours)	25	30	32	40	38	43	42

Depuis l'ouverture du Bureau des réservations en décembre 2012, 10'520 personnes différentes ont fréquenté les hébergements d'urgence. Entre décembre 2012 et décembre 2020, deux tiers des usager·ère·s (67%) les ont fréquentés sur une durée totale de moins de trois mois.

Le Répit (Fondation Mère Sofia)

Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et la Fondation Mère Sofia, le Répit a été ouvert pour le troisième hiver consécutif, du 1er décembre 2019 au 1er juin 2020, soit une ouverture prolongée de deux mois en raison du Covid-19. Offrant un lieu d'accueil de nuit, gratuit et sans inscription, aux personnes sans abri et en situation de vulnérabilité ou concernées par les addictions, le Répit a mis à disposition un lieu chauffé, la possibilité de se reposer sur des lits de camp, ainsi que de petites collations entre 22h et 8h; l'échange de matériel stérile en dépannage y est également proposé. Cette structure a permis de compléter le dispositif d'hébergement d'urgence hivernal lausannois. Le lieu a dû être réorganisé, afin de respecter les règles d'hygiène et de distance liées à la crise sanitaire: de 100 places usuelles, il a passé à un accueil de 35 personnes par soir, entre les mois de mars et fin mai; il a comptabilisé 10'693 entrées pendant ses six mois d'ouverture, composées de 96% d'hommes et 4% de femmes.

Le projet est reconduit pour la saison d'hiver 2020-2021. Il a ouvert le 1^{er} novembre 2020 dans un espace beaucoup plus vaste (les Halles Nord de Beaulieu), permettant l'accueil de 100 personnes par soir.

Accueil de jour

Fréquentation de l'Espace

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'entrées	32'411	21'821	27'836	30'968	26'280	24'418	15'778
Moyenne journalière	124	84	107	117	100	94	69

Evolution des prestations de l'Espace

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de consignes à bagages occupées (au 31 décembre)	35	43	35	16	45	60	41
Nombre de personnes disposant d'une adresse postale (au 31 décembre)	355	485	665	1'044	1'379	1'616	1'836
Nombre de contacts dans les permanences infirmières	588	590	717	771	712	702	420
Nombre de contacts dans les permanences sociales	2'713	1'988	3'010	3'455	3'136	3'457	2'052

La crise sanitaire a également eu un impact sur l'organisation et la délivrance des prestations de l'Espace. Non seulement a-t-il dû fermer les portes de sa prestation d'accueil libre pendant les mois de semi-confinement, mais il a également dû drastiquement réduire sa capacité d'accueil, à partir du moment où sa réouverture a été possible.

Aide alimentaire

Distribution de nourriture par la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL)

La CARL récolte des denrées alimentaires et d'hygiène, notamment des invendus de grandes surfaces et des produits frais des maraichers, et les redistribue à ses 34 associations membres.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Kilos	600'000	520'000	565'000	564'000	558'000	431'000	427'000	548'000	711'000

La crise sanitaire a eu un impact considérable sur son organisation et l'ampleur de son activité. En effet, d'une part l'augmentation de la précarisation de la population, durant l'année 2020, a conduit les associations actives dans la distribution alimentaire à augmenter drastiquement le nombre de sacs d'aide alimentaire distribués. D'autre part, plusieurs nouveaux acteurs associatifs, soutenus par la CARL, se sont lancés dans la distribution alimentaire à Lausanne, augmentant fortement la demande en denrées alimentaires auprès de la CARL. Celle-ci a redoublé d'efforts pour acquérir suffisamment de produits afin de répondre à cette demande croissante; elle a notamment pu bénéficier de l'action des Samedis du partage qui a permis de récolter 66.5 tonnes de marchandises en 2020.

Nombre de repas servis à la Soupe Populaire (Fondation Mère Sofia)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Repas	63'389	60'966	68'452	73'616	82'081	82'578	76'798	74'886	92'480

La Fondation Mère Sofia s'est elle aussi réorganisée pendant la crise sanitaire, en distribuant les repas du soir en extérieur et à l'emporter, afin de permettre le respect des règles sanitaires. Elle a également commencé à offrir des repas de midi trois fois par semaine, à partir de la mi-novembre. Ces éléments expliquent l'augmentation du nombre de repas servis pendant l'année.

Service du travail (ST)

Principales missions du service

Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur-eresse d'emploi
- conseiller les demandeur-eresse-s sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires
- prospecter les entreprises, afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au Service public de l'emploi

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession

Emploi Lausanne

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeur-eresse-s d'emploi
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance-invalidité
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé)

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration ST	11.80	10.80	11.90	11.90
Emploi Lausanne	48.85	44.30	48.85	44.30
FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Inspection du travail	7.30	7.30	7.30	5.10
Office régional de placement	104.80	61.30	104.80	72.70
Unité commune ORP-CSR	27.60	25.80	27.60	24.40
Total service	201.85	151.00	201.95	159.90

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	+0.10

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Administration ST	12	10.80	13	11.90
Emploi Lausanne	53	44.30	53	44.30
FLAT	2	1.50	2	1.50
Inspection du travail	9	7.30	6	5.10
Office régional de placement	66	61.30	77	72.70
Unité commune ORP-CSR	28	25.80	26	24.40
Total service	170	151.00	177	159.90

Apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
Administration ST	2	2
Emploi Lausanne	1	1
Total service	3	3

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	16	22
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
Total service	16	23

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	9
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	2
Licenciement suppression poste	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	16

Evènements marquants

L'organisation du Service du travail a été fortement impactée en 2020 par la crise du Covid-19, mais de façon différenciée, selon les principales unités métier du service: Office régional de placement, Unité commune ORPCSR, Emploi Lausanne, Inspection du travail. Le détail des impacts sur les principales prestations de ces unités est donné dans la suite du rapport.

Le Service du travail a néanmoins pu poursuivre un certain nombre de réalisations en cette année 2020, dont les principales sont les suivantes:

- la montée du chômage survenue en 2020 a rendu nécessaire l'engagement de personnel supplémentaire pour l'ORP. La pandémie a également accéléré le projet du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) visant à offrir des services en ligne sur le site travail.swiss aux demandeur-eresse-s d'emploi;
- l'Unité commune ORP-CSR (UC) a intégré dans son dispositif les bénéficiaires du Revenu d'insertion de l'Est lausannois, éligibles au dispositif de l'UC;
- Emploi Lausanne a débuté le développement d'une nouvelle base de gestion informatisée des mesures effectuées par les personnes accueillies dans ses structures. Ce projet essentiel a bénéficié de l'appui du responsable des systèmes d'information de la direction SCS et du Service d'organisation et d'informatique (SOI);
- le Service du travail a implémenté un nouveau logiciel d'inventaire en tant que service pilote pour la Ville.

Principales activités 2020

Unité ressources humaines (URH)

L'activité de l'URH n'aura pas été de tout repos en 2020. En premier lieu, après plusieurs mois de vacance du poste, un nouveau RRH a pris ses fonctions le 6 janvier 2020.

Le mois de mars 2020 restera dans l'inconscient collectif un mois marquant et exceptionnel. Au même titre que ses homologues des autres services de la Ville, l'URH a dû relever les nombreux défis générés par la pandémie (déploiement du télétravail, digitalisation de procédures, gestion des présences, recensement des absences liées à la pandémie et prise des dispositions ad hoc, information au personnel).

De surcroît, en raison des impacts économiques de la pandémie et de la nature des activités propres au service, soit la protection des travailleur-euse-s sur le territoire communal, ainsi que la prise en charge et l'aide à la réinsertion professionnelle des demandeur-eresse-s d'emploi lausannois-e-s, il a fallu significativement augmenter l'effectif du personnel, afin de faire face à l'accroissement du nombre de demandeur-eresse-s d'emploi. L'URH a ainsi apporté son soutien dans le recrutement et/ou le transfert de plus de 35 collaborateur-trice-s (CDI, CDD et auxiliaires).

Unité support

En 2020, si l'Unité support n'a pas changé de structure organisationnelle, la crise du coronavirus a constitué un défi important pour celle-ci. Outre les adaptations importantes qu'a exigé le passage en mode télétravail pour l'entité Administration-Comptabilité-Intendance (ACI), c'est surtout l'entité Informatique et télécoms (SSTLUit) qui a supporté la part la plus importante des travaux d'adaptation du fonctionnement du service.

L'année 2020 a également vu la mise en place de la nouvelle organisation d'ACI, initiée à fin 2019, à la suite de l'arrivée de la collaboratrice engagée au titre de spécialiste en finances et comptabilité. Après 14 mois, l'ensemble des collaborateur-trice-s d'ACI est satisfait de la bonne dynamique trouvée. Cette constatation permet de pérenniser cette organisation.

Finance et gestion des locaux

Pour l'année sous revue, l'activité du groupe ACI s'est poursuivie dans les domaines de la comptabilité et de l'intendance. Les procédures de travail n'ont pu que partiellement être adaptées au télétravail, la nature des travaux comptables effectués imposant le présentiel. En outre, cette entité n'a pu être mise que tardivement au bénéfice de matériel informatique portable. De plus, l'Unité support a poursuivi, en collaboration avec divers services de la Ville, le travail d'introduction d'un logiciel d'inventaire. Ce projet a avancé lentement, principalement en raison de la disponibilité faible du fournisseur français de logiciel. Les inventaires initiaux ont été réalisés et la prise d'inventaire 2020 aura lieu au début de 2021.

Informatique

Pour l'Unité Informatique et Télécoms (SSTLUit), 2020 fut une année parfaitement stable en terme de personnel. Sous l'angle du support informatique, l'entité continue à fournir ses services dans le cadre des déménagements, des créations d'unités ou des prises de nouveaux locaux. Cependant, SSTLUit, en collaboration avec le SOI, a fourni un travail très conséquent dans le cadre de la mise à disposition d'infrastructures informatiques au domicile des collaborateur-trice-s, soit:

- lors de la première vague, la configuration, l'installation, et la livraison des 100 desktops de l'ORP de Lausanne: cette situation a induit journalièrement une très importante activité de support;
- en prévision de la deuxième vague, la configuration et la distribution de 100 laptops, acquis sous financement de l'Etat de Vaud, au bénéfice dudit ORP.

Documentation et archivage

Le documentaliste-archiviste du Service du travail a été très actif dans les travaux de mise en place du logiciel d'inventaire, en appui à l'Unité Support.

Office régional de placement (ORP)

Le début de l'année 2020 s'est déroulé sans événement notable, en regard des bouleversements qui allaient survenir. Dès la décision du Conseil fédéral ordonnant le semi-confinement, le SECO a communiqué les lignes directrices à suivre et nous avons très rapidement reçu des instructions de la part du Service de l'emploi (SDE) et de la direction du Service du travail, pour assurer leurs mises en œuvre concrète au sein de notre dispositif. Celles-ci consistaient à réorganiser immédiatement nos activités en déployant, dans toute la mesure du possible, le télétravail afin d'éviter les interactions en présentiel avec les demandeur-eresse-s d'emploi, tout en poursuivant nos missions, notamment les inscriptions des demandeur-eresse-s d'emploi, les plus fragiles l'ayant perdu immédiatement, et en accompagnant ceux déjà suivis par notre Office.

La mise en œuvre du télétravail, en dépit d'un matériel informatique destiné à être fixe, s'est réalisée en un temps record et l'office a pu compter sur un engagement exemplaire de toutes les parties prenantes, autant de l'ensemble des collaborateur-trice-s et des cadres du dispositif que de la part du support informatique.

Ce nouveau mode de collaboration a été accompagné par des dispositions ponctuelles du SECO, qui a accepté, pour une durée limitée à 6 mois, la possibilité d'inscrire les nouveaux-elles demandeur-eresse-s d'emploi et assurer les entretiens de suivi par téléphone, cette dernière mesure est toujours en vigueur à l'heure actuelle. Compte tenu des impacts de la crise sanitaire sur le marché du travail, le nombre d'indemnités journalières de chômage a également été augmenté jusqu'à 120 unités supplémentaires.

Ainsi l'ORP de Lausanne a pleinement fonctionné avec un dispositif remanié depuis le 23 mars jusqu'au mois de juin, sans recevoir de demandeur-eresse-s d'emploi physiquement, le bâtiment de Chaudron 9 ayant été fermé au public pendant cette période. A compter du mois de juin, celui-ci a été rouvert progressivement au public, avec un service de sécurité à l'entrée, l'ORP ne recevant les demandeur-eresse-s d'emploi que pour les inscriptions et le premier entretien de bilan.

Le nombre de demandeur-eresse-s d'emploi s'est inscrit en forte hausse à compter du mois de mars, l'office a ainsi comptabilisé plus de 1'000 nouveaux dossiers pendant les premiers mois de la pandémie. Cet afflux très important a provoqué une augmentation très sensible, jusqu'à 190 dossiers par conseiller-ère en personnel. Les collaborateur-trice-s de l'office ont démontré, une nouvelle fois, un engagement exemplaire dans la tenue de leurs missions, et il a été possible de surmonter cette situation exceptionnelle. Compte tenu de ce qui précède, le principe de financement dynamique du dispositif a fonctionné et l'office a été en mesure de recruter, en 2020, dix conseiller-ère-s en personnel et trois collaborateur-trice-s administratif-ve-s, ces ressources découlant de remplacements ainsi que de renforcement des effectifs.

Les projets de digitalisation, qui avaient été planifiés avant la crise sanitaire, se sont avérés particulièrement pertinents. Les nouveaux services en ligne du SECO sur le site travail.swiss offrent désormais aux demandeur-eresse-s d'emploi la possibilité de déposer en ligne leurs dossiers de candidature et de postuler directement auprès des employeurs ayant confié leurs postes vacants. Il permet également de manière efficace de remettre les preuves de recherches d'emploi mensuelles.

En ce qui concerne l'Unité commune ORP-CSR, cette unité, encore récente, a également été mise en télétravail depuis le mois de mars. La mise en œuvre de ce mode de collaboration a été rendu techniquement plus fluide, car les collaborateur-trice-s avaient été équipé-e-s dès l'ouverture d'ordinateurs portables. A la suite de la décision du Conseil d'état, qui n'a pas souhaité ouvrir une Unité commune dans l'Est Lausannois, les transferts des demandeur-eresse-s d'emplois au bénéfice du RI suivi-e-s par l'ORP de Pully ont débuté fin juin: au 30 novembre ils/elles étaient 147.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeur-eresse-s d'emploi par genre

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020 en %
Hommes	3'499	3'556	3'727	3'569	3'290	3'180	3'899	22.6
Femmes	2'747	2'835	2'979	2'910	2'831	2'847	3'224	13.2
Total	6'246	6'391	6'706	6'478	6'122	6'027	7'123	18.2

Moyenne mensuelle du nombre de demandeur-eresse-s d'emploi par tranches d'âges

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020 en %
moins de 21 ans	176	180	172	152	132	134	130	-3.0
21 à 25 ans	544	531	548	503	453	416	539	29.6
26 à 30 ans	993	1'024	1'095	1'065	1'003	971	1'206	24.2
31 à 35 ans	1'083	1'105	1'159	1'141	1'051	1'067	1'275	19.5
36 à 40 ans	919	957	975	936	892	907	1'043	15.0
41 à 45 ans	764	772	849	811	774	761	865	13.7
46 à 50 ans	662	680	711	673	671	657	765	16.4
51 à 55 ans	540	544	577	598	582	538	602	11.9
56 à 60 ans	405	438	456	446	414	416	490	17.8
61 à 65 ans	160	161	164	153	151	161	210	30.4
Total	6'246	6'391	6'706	6'478	6'122	6'027	7'123	18.2

Moyenne mensuelle du nombre de demandeur-eresse-s d'emploi par origine

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020 en %
Suisse	2'693	2'757	2'893	2'878	2'742	2'724	3'164	16.2
UE27/AELE	1'932	2'039	2'131	2'073	1'956	1'854	2'330	25.7
Afrique	611	587	621	536	518	555	605	9.0
Reste Europe	358	359	391	352	326	391	442	13.0
Asie	334	333	342	316	285	223	257	15.2
Amériques	317	314	328	324	295	276	321	16.3
Autres/n.c.	2	3	1	2	1	4	5	-
Total	6'246	6'391	6'706	6'478	6'122	6'027	7'123	18.2

Moyenne mensuelle du nombre de demandeur-eresse-s d'emploi par professions recherchées

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation 2019-2020 en %
Professions commerciales et administratives	643	673	668	641	648	238	-63.3
Professions de la restauration et de l'hôtellerie	722	776	752	699	646	480	-25.7
Professions de l'achat et de la vente	583	607	591	564	558	318	-43.0
Professions du nettoyage et de l'entretien	381	399	381	367	385	333	-13.5
Entrepreneur-e-s, directeur-trice-s et fonctionnaires supérieur-e-s	212	217	199	242	265	111	-58.1
Autres professions du façonnage et de la manufacture	248	261	246	231	231	10	-95.7
Professions de l'aménagement et du parachèvement	319	340	301	238	229	214	-6.6
Auxiliaires soignant-e-s	186	198	202	196	195	152	-22.1
Professions de la publicité et du marketing	160	174	177	156	180	107	-40.6
Professions de l'assistance sociale et de l'éducation	122	139	142	155	163	10	-93.9
Professions de l'informatique	159	157	168	147	158	113	-28.5
Ingénieur-e-s	183	203	185	169	138	148	7.2
Autres	2'474	2'568	2'463	2'319	2'234	4'889	118.8
Total	6'392	6'712	6'475	6'124	6'030	7'123	18.12

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

La Fondation tombe le masque sur cette année 2020 extraordinaire. Pour cette année particulièrement singulière, mais aux événements pluriels, il apparaît difficile de rédiger un rapport. Il en est encore plus incongru

d'en faire une comparaison avec les précédentes, le Covid-19 ayant impacté de plein fouet la société et par conséquent la Fondation.

Dès lors, il paraît plus instructif de mettre l'accent sur tout ce qui a été mis en place pour pouvoir, malgré la pandémie, continuer de mener à bien la mission de la Fondation. Pour ce faire, de nouvelles habitudes de travail ont dû être mises en place, telles que le télétravail, les vidéoconférences, les entretiens téléphoniques avec les bénéficiaires et les séances par voie de circulation, ainsi que l'élaboration de plans de protection. Les membres du Conseil de la FLAT, ainsi que toutes les personnes sollicitant ou collaborant avec la Fondation, ont d'ailleurs fait preuve d'une grande flexibilité et de compréhension. Grâce à toutes ces démarches, la Fondation a pu traiter les nouvelles demandes et maintenir le suivi des dossiers financiers existants, la gestion de ces derniers générant toujours un volume de travail important.

Cette année, six séances de Conseil, dont trois par voie de circulation, ont été nécessaires pour répondre aux sollicitations. C'est lors de l'une de ces rares séances en présentiel, que les membres ont pu accueillir, à l'unanimité, deux nouvelles candidatures, celle de M^{me} Malherbe Vendrell (OCOSP), succédant à M^{me} Petrovitch et celle de M. Auderset (UNIA), faisant suite au départ de M^{me} Fovanna.

Afin de rendre compte de l'activité de la FLAT concernant les dépôts de dossiers, quelques chiffres indicatifs de l'année 2020 sont répertoriés ci-dessous. Cette dernière étant peu comparable à la précédente, il est toutefois à relever que plus de la moitié des dossiers présentés a été soutenue, avec un pourcentage légèrement supérieur sous forme de dons.

	2019	2020*
Nombre total de personnes qui se sont adressées à la FLAT (écoute, conseils, dépôt d'une demande)	174	114
Nombre de demandes déposées	43	33
Nombre de projets soutenus	26	17
Montant alloué sous forme de dons	CHF 27'108.50	CHF 19'820.50
Montant alloué sous forme de prêts	CHF 90'306.50	CHF 58'603.-
Nombre de projets refusés	17	16
Nombre de projets en suspens	3	-

*Sous réserve de modifications de l'organe de révision

Le capital de la FLAT s'élève encore à environ CHF 1'900'000.-, somme qui comprend les prêts devant être remboursés par les bénéficiaires. Les montants exacts relatifs à ces postes seront connus après le bouclage des comptes.

Pour rappel, la Fondation, même si elle est administrée par la Commune de Lausanne, est tenue, étant juridiquement indépendante, d'éditer son propre Rapport d'activité qui contient davantage d'informations.

Emploi Lausanne

Comme les autres unités du Service du travail, Emploi Lausanne a vu ses activités bouleversées par la pandémie: fermeture complète de mi-mars à mi-juin, reprise en juin des mesures d'insertion en présentiel, avec une diminution des places en fonction des huit plans de protection validés. Depuis l'été, Emploi Lausanne s'est adapté en permanence aux directives tant des mandants (SECO, SDE, Direction de l'insertion et des solidarités et Office de l'assurance invalidité) que de la Ville pour assurer le maintien des prestations. L'unité a donc géré les activités en présentiel dans ses programmes, remplacé des formations en groupes par des formations à distance ou des coachings individuels, les partenariats avec les institutions d'accueil et les entreprises privées pour activer des places de stages et des contrats de travail.

Malgré une baisse quantitative de ses prestations d'environ 25% en raison de ces aléas, Emploi Lausanne a ainsi répondu aux exigences qualitatives de ses mandants, grâce à la mobilisation de ses collaborateur-trice-s qui ont apporté un appui professionnel, humain et rassurant aux demandeur-eresse-s d'emploi assigné-e-s en mesure et ont su faire face aux inquiétudes et aux incompréhensions que certains-e-s montraient. Les taux de réinsertion professionnelle ont été très satisfaisants cette année, les entreprises ayant répondu présent, en dépit de la crise. C'est tout le bénéfice d'attribuer des ressources directes à cette tâche.

Ce contexte mouvant et incertain a aussi favorisé des projets innovants, auxquels des programmes d'Emploi Lausanne ont œuvré: citons 5D pour renouveler le site des mesures Syni, avec une plateforme interactive d'inscription, IT4Net pour le support informatique des participant-e-s et l'adaptation technologique, Ateliers 36 pour les parois de séparation du restaurant Quai 14, et ce dernier pour le développement de la vente à l'emporter. Chaque groupe a fait preuve de créativité et d'adaptabilité. Solidarité jouets a distribué comme chaque année les jeux et les jouets demandés par les CSR, DiversCités a assuré «l'entretien vert» des espaces qui lui sont confiés.

Emploi Lausanne a aussi poursuivi et réalisé des projets à court et moyen termes: contribuer à l'analyse de la base de gestion des mesures SIMEL, mettre en œuvre la mesure «Travailler!» sur mandat du Canton de Vaud et augmenter la part des activités dans l'économie circulaire et durable.

Enfin, en novembre 2020, Emploi Lausanne a été recertifié sans aucune non-conformité aux normes de qualité Inqualis et EduQua. Au moment où les premiers éléments de la réorganisation d'Emploi Lausanne se concrétisent, avec le recrutement des futur-e-s cadres, c'est un atout indispensable pour l'avenir.

Inspection du travail Lausanne (ITL)

Pandémie

La pandémie au printemps 2020 a eu un fort impact sur l'activité de l'ITL. Cette dernière a rapidement dû s'adapter, afin de maintenir son service de permanence malgré le recours au télétravail. A la mi-mars, l'ITL a envoyé une lettre d'information à plus de 100 établissements lausannois (commerces, banques, etc.), afin de les informer sur les mesures de protection qu'ils devaient instaurer. Par la suite, l'ITL a élaboré des procédures de conseil et de contrôle, afin de vérifier la conformité de la mise en place de ces mesures. De manière générale, les entreprises ont bien accueilli les inspectrices et les inspecteurs. Elles étaient satisfaites d'obtenir des informations concernant l'organisation des mesures de protection.

Campagnes

L'ITL a collaboré, avec le bureau de la communication, à l'élaboration et à la diffusion de messages d'information à l'attention des personnes actives dans l'économie domestique. Celles-ci ont été informées sur leurs droits en matière de salaire, y compris en cas d'empêchement de travailler durant la pandémie.

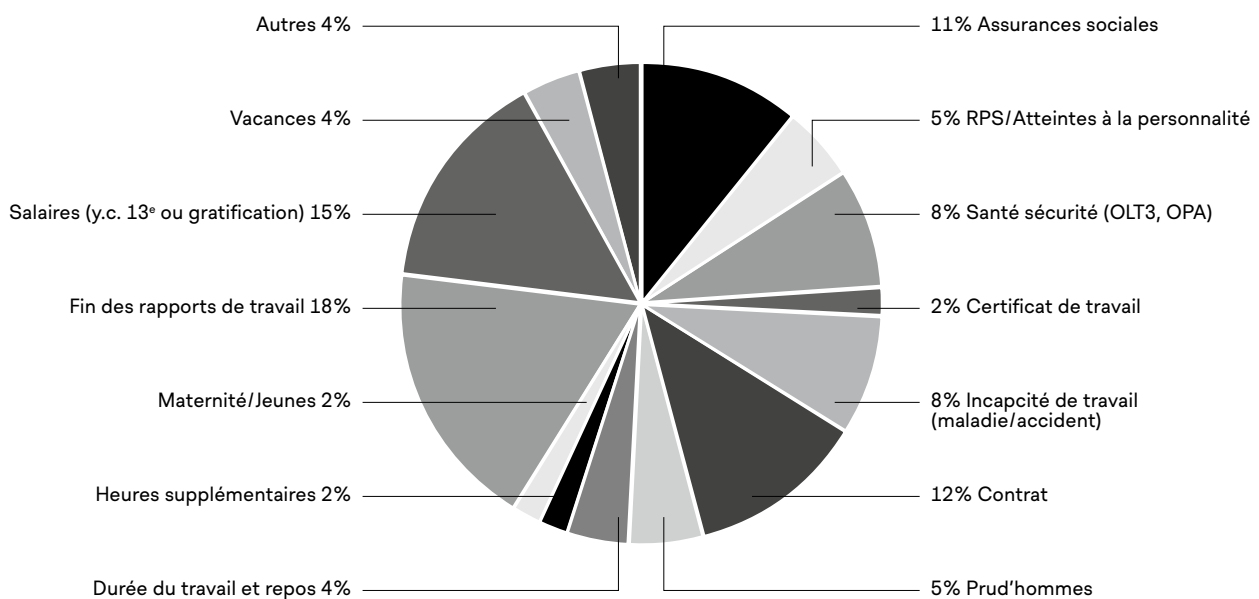
Une campagne d'information sur le travail de nuit avait été planifiée pour débuter au printemps 2020. Les entreprises concernées étant fermées dans leur immense majorité, cette campagne a été repoussée.

Données chiffrées

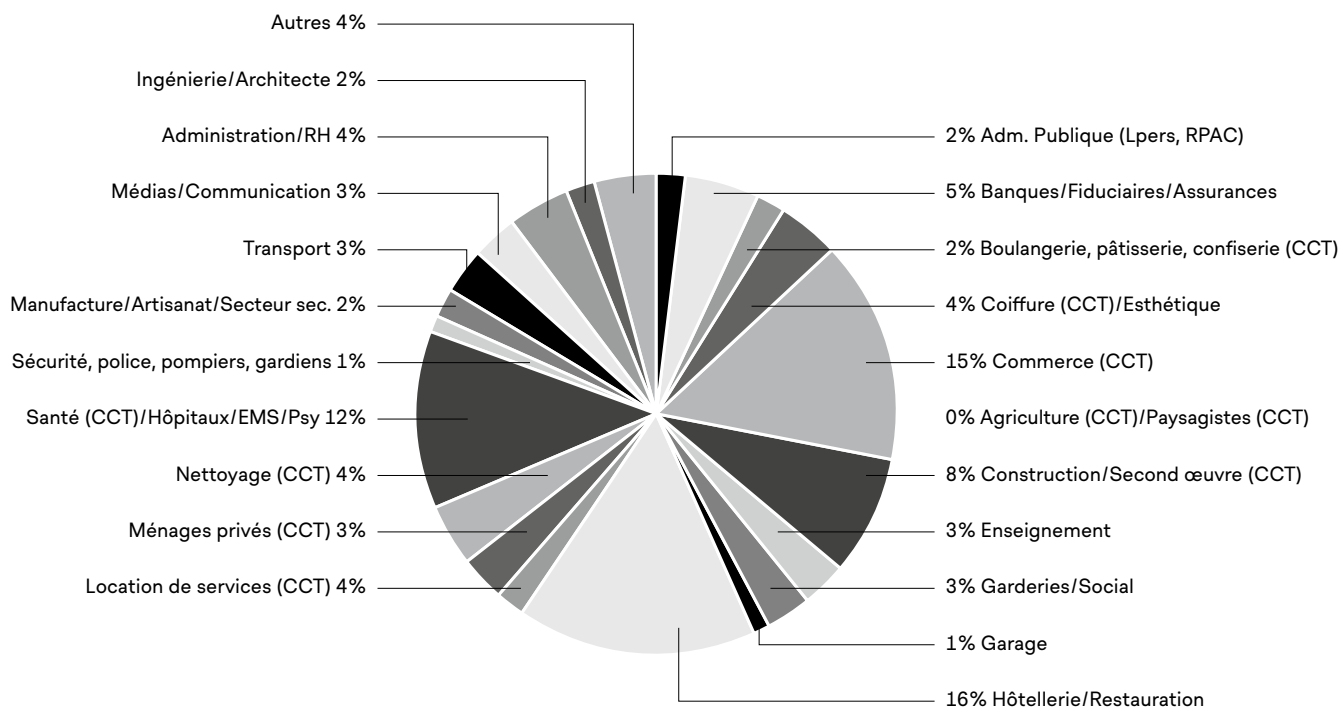
Avec 695 contrôles, l'ITL a réalisé près du double de contrôles qu'en 2019. Au total, 466 contrôles étaient liés spécifiquement à la vérification des mesures de protection du Covid-19. A la suite de dénonciations des conditions de travail non liées à la pandémie actuelle, 53 contrôles ont été déclenchés. Lors des contrôles, 35% des entreprises présentaient des défauts mineurs et 17% des défauts importants. L'ITL a rendu huit décisions pour des infractions constatées après un premier avertissement. Elle a également transmis trois dénonciations pénales au Ministère public.

La permanence de l'ITL a vu une augmentation d'usager-ère-s d'environ 10%, avec un total de 3'230 demandes. Les demandes en lien avec la fin des rapports de travail restent les plus fréquentes. Les questions liées au paiement du salaire ont quant à elles augmenté de 20% (1'019 cas au total). L'ITL a reçu 230 demandes d'autorisation de travail de nuit et du dimanche et 223 permis ont été accordés. Les demandes d'examen de plans ont fortement baissé. La cause la plus probable est une diminution des demandes de permis de construire. Au total, CHF 14'120.- d'émoluments ont été perçus.

Sollicitations de la permanence en droit du travail, selon sujet



Sollicitations de la permanence en droit du travail, seon branche



Service des assurances sociales (SAS)

Principales missions du service

Le Service des assurances sociales (SAS) accomplit des tâches d'une agence d'assurances sociales pour le compte de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Vevey, à savoir notamment:

- le contrôle de l'affiliation des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative
- le contrôle de l'affiliation des sociétés sur la base des publications dans la Feuille officielle suisse de commerce (FOSC)
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG des étudiant.e-s pour tout le canton de Vaud
- le paiement des allocations en cas de service militaire, service civil ou de protection civile (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont
- la fourniture des renseignements sur les différents domaines d'assurance sociale qui ne sont pas placés sous la responsabilité du service

Dans le domaine de l'assurance-maladie, le SAS contrôle que l'ensemble des Lausannois.e-s soient couvert par l'assurance de base et enregistre les demandes de subsides aux primes. Depuis 2018, le service dispose d'une antenne de l'Office vaudois de l'assurance maladie dévolue aux Lausannois.e-s.

Au plan communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	4.30	4.10	4.60	4.40
AMAL	13.60	13.60	13.60	11.30
Assujettissement AVS	8.40	8.10	7.10	7.10
PFM	8.80	7.80	8.80	8.80
Prest. compl. famil. & Rentes	19.80	16.60	19.90	19.10
Prestations AVS/AI	8.60	7.60	8.40	8.40
RFM et ALL	8.20	7.20	9.10	8.50
Total service	71.70	65.00	71.50	67.60

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2020
Total service	-0.20

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2019		31 décembre 2020	
	nb	ept	nb	ept
Administration	5	4.10	6	4.40
AMAL	15	13.60	13	11.30
Assujettissement AVS	9	8.10	8	7.10
PFM	8	7.80	9	8.80
Prest. compl. famil. & Rentes	20	16.60	24	19.10
Prestations AVS/AI	9	7.60	10	8.40
RFM et ALL	10	7.20	12	8.50
Total service	76	65.00	82	67.60

Apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2019	31 décembre 2020
	nb	nb
Administration	-	-
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2020	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	7	12
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
Total service	7	13

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démision	6
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	7

Evènements marquants

L'année 2020 a été une année exceptionnelle avec une pandémie qui est venue bouleverser les habitudes du service. Une crise sanitaire qui a eu pour conséquences une fermeture du service durant une période de 12 semaines au printemps, puis la nécessité de limiter au maximum les contacts avec la population durant toute l'année. En tant que service dont le rôle principal consiste à accueillir la population, afin de lui ouvrir l'accès aux différentes prestations d'assurances sociales et la soutenir en cas de difficulté, nombreux sont les efforts qui ont été déployés, tout au long de l'année, pour permettre aux usager·ère·s de se mettre en contact avec leur gestionnaire. Bien sûr, la grosse majorité des échanges s'est déroulée par téléphone, correspondance et courriel, grâce à une distribution efficace de flyers indiquant toute information utile par domaine d'activité.

Cette expérience a été l'occasion de découvrir, d'apprendre et de tester de nouvelles méthodes de travail dans un laps de temps très court. Les chiffres mentionnés dans le présent rapport démontrent que, si le Covid-19 a semé le trouble, il n'a toutefois pas eu un impact trop important sur l'accès aux prestations et que l'organisation mise en place s'est avérée efficace, la population ayant pu effectuer les démarches nécessaires malgré l'accès limité.

Il ne faut toutefois pas oublier que le domaine des assurances sociales est un domaine vaste et complexe. L'expérience a démontré, à bien des reprises, que durant un échange, de nombreuses informations sont transmises, une question en amenant une autre. Le partage d'une situation personnelle par un·e usager·ère auprès d'un·e spécialiste permet également de mener à bien des analyses complètes et de détecter d'éventuelles prestations connexes dont la personne pourrait bénéficier. Il est à craindre, en limitant ainsi les contacts, que certaines personnes passent à côté d'informations importantes et il est difficile de trouver une solution alternative, sans pouvoir identifier ces situations.

Principales activités 2020

Direction

Le nombre de personnes reçues par le service a bien évidemment subi une baisse vertigineuse: 10'795 (71'215 en 2019). Le nombre d'appels téléphoniques a été de 69'086 (76'553) et 75'330 (59'342) courriels ont été dénombrés, confirmant ainsi l'émergence de ce mode de communication avec la clientèle. Enfin, 159'936 (210'178) courriers ont été reçus ou envoyés au cours de l'exercice.

Activités du secteur juridique

Les réclamations concernent principalement le régime cantonal des prestations complémentaires pour familles et rente-pont, dans le cadre desquelles les juristes de l'Agence d'assurances sociales (AAS), collaborent avec les six centres régionaux de décision du Canton. Le nombre de réclamations déposées (142) a diminué de 20% en 2020.

Si la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS (CCVD) a repris l'essentiel des tâches fédérales, les oppositions en matière d'APG pour les étudiant·e·s demeurent néanmoins traitées par les juristes de l'Agence.

Aucun recours n'a été déposé auprès de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal en matière d'APG. En revanche, 12 recours ont été déposés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, en matière de prestations cantonales complémentaires pour familles.

Bureau de l'assujettissement

Activités du secteur Accueil et assujettissement

Assurance et obligation de payer des cotisations AVS

L'AVS constitue une partie importante du système de sécurité sociale obligatoire. Des lettres d'information en matière d'obligation de cotiser à l'assurance vieillesse et survivant·e·s sont envoyées de manière hebdomadaire aux assuré·e·s lausannois·e·s ayant fait l'objet d'un changement dans leur situation personnelle, tel un divorce, un veuvage, l'octroi d'un permis d'établissement ou encore d'une arrivée de l'étranger. Une notice explicative éditée par la CCVD est jointe à chaque envoi permettant à l'assuré·e de vérifier sa situation. En outre, le guichet virtuel du site internet de la Ville informe les utilisateur·trice·s en matière de cotisations à l'AVS. Des mémentos AVS sont à la disposition des assuré·e·s et 5'829 courriers ont été envoyés en 2020.

Activités du secteur Etudiant·e·s

Par mandat de la CCVD, l'AAS se charge de facturer les cotisations AVS dues par les étudiant·e·s, considérés comme des personnes sans activité lucrative, au sens de la loi sur l'AVS. Pour ce faire, les établissements

d'enseignement vaudois doivent annoncer à l'AAS tous les étudiant-e-s qui ont eu 21 ans révolus au cours de l'année civile précédente. Ont la qualité d'étudiant-e-s, les élèves des établissements d'enseignement moyen ou supérieur qui se consacrent principalement et régulièrement à leurs études:

- 85 établissements d'enseignement vaudois ont communiqué les données des étudiant-e-s soumis à l'obligation de verser une cotisation à l'AVS;
- 19'114 étudiant-e-s ont reçu une facture au verso de laquelle figurent des informations quant à leur statut en matière AVS et la procédure à suivre pour obtenir une dispense partielle ou totale de la cotisation AVS.

En 2020, près de 60% des étudiant-e-s ayant reçu une facture ont exercé une activité lucrative soumise à cotisation AVS et ont partiellement, voire totalement, été dispensé-e-s de cotisations AVS dues en qualité de personnes sans activité lucrative.

Bureau des prestations AVS/AI

Dans le cadre des demandes ou suivis de dossiers de prestations complémentaires (PC), les collaborateurs-trices ont répondu aux assuré-e-s au travers de 5'913 interactions (téléphoniques et physiques). La population s'est adaptée au contexte de la pandémie. La fréquentation des assuré-e-s aux guichets a diminué de 92%, dès avril – la moyenne de 358 personnes reçues mensuellement avant le confinement passe à 28 –, les appels téléphoniques ont augmenté de 25% (la moyenne passe de 338 appels mensuels à 422).

Ce sont 1'202 courriers (1'182 en 2019) qui ont été adressés aux futur-e-s rentier-ère-s lausannois-e-s pour les informer de la nécessité de déposer une demande de rente AVS et leur rappeler que cette démarche peut s'effectuer auprès de l'Agence d'assurances sociales (AAS). Lors de l'accueil des curateurs-trices volontaires, les collaborateurs-trices du bureau ont présenté les différents mandats possibles et ont répondu aux interrogations des volontaires pour leur permettre de se projeter, tout en dressant leurs profils, afin que le Service des curatelles et tutelles professionnelles (SCTP) puisse proposer à la Justice de paix le ou la candidat-e le ou la plus approprié-e en fonction des besoins de la personne concernée.

Avec une forte volonté de développer et généraliser la Vision 2020, en offrant ce soutien à la population lausannoise, le bureau a pour l'instant limité l'essor de cette prestation, d'une part pour consolider les compétences et l'autonomie des nouvelles collaboratrices, et surtout dans l'attente de l'officialisation du Guide des bonnes pratiques (fruit de la réflexion collective des partenaires impliqués) qui permettra de préciser les compétences et champs d'action respectifs, ainsi que le cadre de la collaboration.

Les partenariats avec Pro Senectute, le CMS de Montelly et le Bureau régional d'information et d'orientation (BRIO) sont néanmoins actifs et ont permis d'apporter un soutien particulier (hors accompagnement pour une demande de prestations complémentaires classique) à 14 personnes sur l'année 2020. Parmi elles, sept personnes sont suivies régulièrement, dont deux à domicile, pour une aide telle que le tri du courrier ou de factures, la préparation des paiements, la rédaction de correspondances diverses, ou encore l'accompagnement à des rendez-vous administratifs.

Bureau des remboursements de frais de maladie (RFM) et aide individuelle au logement (AIL)

Remboursements de frais de maladie (RFM)

Ce secteur a pour mission de transmettre à la CCVD, après diverses vérifications, les justificatifs donnant droit à un remboursement RFM et des demandes spécifiques, telles que des demandes d'évaluation d'aide au ménage, de remboursement de frais de régime, des contestations, etc.

Aide individuelle au logement (AIL)

L'Aide individuelle au logement (AIL) est une prestation qui vient en aide aux familles autonomes financièrement. Elle vient compléter un bouclier de prestations sociales et a pour but d'apporter un complément aux familles qui ont une charge trop lourde liée au loyer. L'AIL est entrée en production dans le Système d'information du revenu déterminant unifié (SI-RDU) au 1^{er} janvier 2013. Depuis cette date, les subsides se sont ajoutés au revenu déterminant permettant de calculer le droit. Toutefois, ni le barème ni le règlement AIL (RAIL) n'ont été adaptés en conséquence.

Pour l'année 2020, une nouvelle érosion du nombre de bénéficiaires et des montants versés est à constater, soit 395 (453 en 219) pour CHF 786'531.- (CHF 857'081.-). Pourtant, 63% des bénéficiaires, soit une majorité d'entre eux, sont des personnes autonomes (non bénéficiaires des PC-Familles). En 2020, les montants de primes LAMal ont augmenté, les subsides ont suivi la même courbe ascendante. Cette augmentation rend donc le barème AIL chaque année un peu plus obsolète.

Des prestations sont supprimées à des familles, alors qu'elles n'ont pas un franc de plus pour subvenir à leurs besoins par rapport à l'année précédente (pour rappel, le service comptait 982 bénéficiaires en 2012).

Centre régional de décision (CRD) – prestations complémentaires pour familles du Grand-Lausanne et rente-pont AVS

Les prestations complémentaires cantonales pour familles (PC Familles) ont pour but de garantir la sécurité matérielle des familles de condition modeste qui travaillent.

La rente-pont a pour but de couvrir, dans une mesure appropriée, les besoins vitaux des personnes ayant atteint l'âge de 62 ans révolus pour une femme et 63 ans révolus pour un homme, n'ayant pas droit ou ayant épuisé leur droit aux indemnités de chômage et évitant ainsi l'anticipation de la rente AVS et LPP.

La compétence du CRD du Grand-Lausanne s'étend, en sus de Lausanne intra-muros, aux régions d'action sociale de l'Ouest lausannois, de l'Est lausannois et de Prilly-Echallens. Au 31 décembre 2020, le CRD du Grand Lausanne compte 2'533 dossiers PC familles ouverts, et 1'216 dossiers rente-pont. La moyenne du montant des prestations versées mensuellement s'élève à CHF 1'045.30.

Le secteur dentaire a répondu à 4'512 requêtes sur Medident et a soumis 183 dossiers d'orthodontie au médecin-dentiste conseil.

Bureau des prestations familiales et militaires

Allocation communale de naissance (ACN)

Le montant de l'allocation n'a pas évolué depuis 2010: de CHF 1'000.- à CHF 1'440.- par paliers de CHF 110.-, en fonction de la situation économique des parents de nouveau-né.

Dès que l'enfant est inscrit au contrôle des habitants de la Ville de Lausanne, le Service des assurances sociales prend contact avec les parents pour les informer de l'existence de cette prestation et leur adresse une notice expliquant les conditions d'octroi ainsi qu'un formulaire de demande d'allocation.

Le nombre de naissances et d'accueils en vue d'adoption, communiqué par le contrôle des habitants en 2020, est de 1'596 (1'597 en 2019). Ainsi, 292 (324) allocations ont été octroyées pour un montant de CHF 399'470.- (CHF 446'870.-) et 99 (104) décisions de refus ont été rendues.

Allocations pour perte de gain en cas de service (APG)

Sur délégation de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS, l'Agence gère les allocations pour perte de gain (APG), en cas de service pour l'intégralité des étudiant.e-s du canton, dès l'année de leur 21^e anniversaire, ainsi que pour les non actifs-ves lausannois.e-s. Pour l'année 2020, 4'366 questionnaires APG (5'530 en 2019) ont été adressés à l'Agence.

Caisse cantonale d'allocations familiales (CCAF)

Sur délégation de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS, l'Agence gère les allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative pour l'ensemble du canton de Vaud.

Bureau de l'assurance-maladie (AMAL)

Subside à l'assurance-maladie

L'Agence d'assurances sociales (AAS) a pour mission de compléter les demandes de subsides, d'enregistrer les modifications concernant des demandes de subsides existantes et d'envoyer ces informations à l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM), via le SI-RDU. L'OVAM ou son antenne lausannoise rattachée au bureau AMAL rend ensuite les décisions sur la base des informations transmises par l'AAS.

Il est à relever que la crise liée à la pandémie n'a pas provoqué la forte croissance redoutée des demandes de subside en 2020. Les mesures et les aides accordées par la Confédération et les cantons, les indemnités pour réduction de l'horaire de travail (RHT) et les allocations pour perte de gain (APG), notamment, ont permis de maintenir un niveau de revenu des ménages. La crise n'a par ailleurs pas entraîné, en moyenne, une forte demande au niveau des révisions, puisque l'écart de 20%, nécessaire pour une modification du subside, n'était pas atteint dans la plupart des cas. A Lausanne, seuls 141 ménages ont demandé un nouveau subside ou une révision de celui-ci, en raison d'une baisse de revenu consécutive au Covid-19.

Contrôle de l'obligation d'assurance

L'AAS a pour mission de vérifier que les personnes domiciliées à Lausanne disposent d'une couverture d'assurance-maladie conforme à la législation en vigueur. La situation des travailleur-euses-s frontalier-ère-s, des nouveau-nés et des personnes arrivant de l'étranger est ainsi systématiquement contrôlée. Les dossiers des personnes qui ne remplissent pas les exigences ou les délais sont transmis à l'OVAM, qui reprend la main et procède, en dernier recours, à une affiliation d'office pour l'assurance obligatoire des soins (AOS) auprès d'un assureur LAMal agréé.

En 2020, 9'791 (9'371 en 2019) lettres ont été adressées à la population lausannoise et 1'263 (contre 1'655) dossiers ont été transmis à l'OVAM.

Antenne OVAM lausannoise (AOL)

L'antenne OVAM de Lausanne, créée en juin 2018, gère désormais les demandes de subsides déposées par les lausannois-e-s auprès de l'Agence ou via le portail internet, jusqu'à l'envoi d'une décision. Cette unité, rattachée administrativement au bureau AMAL et pilotée par l'OVAM pour l'essentiel de ses tâches, est fortement appréciée par les deux organes. En effet, elle veille à assurer une collaboration efficace avec la première et vise à optimiser au mieux le traitement des demandes de subsides avec la seconde. L'efficacité de cette jeune structure permet de démontrer à quel point elle joue un rôle important dans l'allègement des primes d'assurance-maladie de la population lausannoise.

Distribution de sacs à ordures

Le règlement communal sur la gestion des déchets, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013, stipule que chaque naissance d'un enfant donne droit à une distribution unique et gratuite de sacs poubelles, selon les quantités suivantes:

- soit 8 rouleaux de 35 litres;
- soit 16 rouleaux de 17 litres.

Cette année, sur les 1'596 parents d'enfants nés en 2020, 1'395 sont venus chercher les sacs après avoir été contactés par courrier. Le pourcentage de personnes n'ayant pas donné suite est donc en nette augmentation pour atteindre 12.6% (1% en 2019). Malgré les efforts déployés tout au long de l'année pour accueillir cette population durant une période de pandémie, il est probable que la situation sanitaire explique en partie cette hausse.

En comparaison aux 1'572 parents contactés durant l'année 2019, les chiffres démontrent une légère augmentation du nombre de bénéficiaires (+ 1.5%).

Le règlement indique également que chaque personne souffrant d'incontinence (au sens de la LAMal) est à même de recevoir, chaque année:

- soit 5 rouleaux de 35 litres;
- soit 10 rouleaux de 17 litres.

Au total, 636 personnes ont bénéficié d'une remise de sacs contre 698 en 2019, soit une diminution de 8.8%.